

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS ET SUR CELLES DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION AVENIR D'ENFANTS

POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2012 AU 31 MARS 2013

Déposé à l'Assemblée nationale
Par la ministre de la Famille

JANVIER 2014

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 16 de la Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants et modifiant la Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie, j'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel 2012-2013 sur les activités du fonds pour le développement des jeunes enfants et sur celles de la Société de gestion Avenir d'enfants, qui inclut des documents complémentaires permettant de faire état de l'ensemble des activités découlant du Fonds pour la période du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013.

Ce troisième rapport témoigne des efforts consacrés par Avenir d'enfants afin de déployer son action sur tout le territoire québécois et de représenter une réelle valeur ajoutée aux partenaires œuvrant auprès de la petite enfance. En 2012-2013, ce sont plus de 22 M\$ qui ont été octroyés pour la réalisation de projets en transfert et appropriation de connaissances et pour la mise en œuvre de plans d'action de 126 communautés locales, auxquels contribuent plus de 1 800 organisations de partenaires mobilisées.

Je remercie la Fondation Lucie et André Chagnon pour son implication constante afin de faire évoluer ce partenariat novateur au bénéfice des enfants du Québec. Je tiens également à remercier les membres du conseil d'administration ainsi que le personnel d'Avenir d'enfants de croire en ce grand projet et d'y contribuer avec passion en partageant une même vision des changements à apporter au profit des tout-petits, de leurs parents et des communautés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre de la Famille,



Nicole Léger

CONTENU

- 1 Note explicative sur les activités du fonds pour le développement des jeunes enfants et de la société de gestion Avenir d'enfants
- 2 Rapport annuel 2012-2013 d'Avenir d'enfants
- 3 États financiers du fonds pour le développement des jeunes enfants
- 4 Entente de modification au protocole de partenariat



1 NOTE EXPLICATIVE SUR LES ACTIVITÉS DU FONDS
POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS
ET DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION AVENIR D'ENFANTS

ACTIVITÉS DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS ET DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION AVENIR D'ENFANTS

Du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013

NOTE EXPLICATIVE

Le fonds pour le développement des jeunes enfants (le « Fonds ») vise à soutenir le développement global des enfants âgés de 5 ans et moins vivant en situation de pauvreté, afin de favoriser la réussite de leur entrée scolaire et la poursuite de leur scolarité.

Le Fonds est affecté au financement d'activités, de projets et d'initiatives visant à :

- 1) favoriser, le plus tôt possible et de concert avec les parents, le développement global de ces enfants, et ce, tant sur le plan physique que sur les plans psychologique, cognitif, langagier, social et affectif;
- 2) soutenir les parents, dès la grossesse, en leur procurant les outils les plus susceptibles de contribuer au développement de leur enfant;
- 3) soutenir l'innovation de même que l'acquisition et le transfert de connaissances en ces matières.

Déposé à l'Assemblée nationale en mars 2009, le projet de loi n° 7 instituant le Fonds a été sanctionné le 30 septembre 2009. La Société de gestion du Fonds, maintenant nommée Avenir d'enfants, a été créée le 15 octobre 2009. Puis, en décembre 2009 fut adopté le décret de mise en œuvre du Fonds et celui concernant l'octroi de la subvention à Avenir d'enfants. Le financement annuel de cet organisme autonome est constitué, d'une part, de 15 M\$ accordé par le gouvernement du Québec et provenant de la taxe sur les produits du tabac et, d'autre part, de 25 M\$ provenant de la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC), ce qui totalise 400 M\$ sur dix ans.

En avril 2010, Avenir d'enfants a donné le coup d'envoi de ses activités. Sa principale stratégie d'intervention s'appuie sur la mobilisation des communautés locales. Les regroupements locaux de partenaires, composés d'organismes communautaires, de services de garde, d'écoles et de commissions scolaires, d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que de municipalités, peuvent présenter des projets qui s'inscrivent dans un plan d'action triennal et, par conséquent, avoir accès au financement disponible grâce au Fonds et à la contribution de la FLAC.

La seconde stratégie d'intervention vient en appui à la mobilisation locale et permet de soutenir des projets en matière d'acquisition et de transfert de connaissances, notamment ceux visant la conception d'un outil, l'adaptation d'une bonne pratique ou l'instauration d'un projet pilote. Les promoteurs admissibles sont la communauté scientifique de même que les organismes issus des réseaux communautaires, de l'enseignement, des services de garde et de la santé et des services sociaux reconnus à titre d'instituts universitaires ou de centres affiliés universitaires.

L'article 16 de la Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants et modifiant la Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie édicte que :

« Le ministre de la Famille dépose à l'Assemblée nationale, pour chaque année financière, un rapport sur les activités du fonds et sur celles de la Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants et de tout autre organisme à qui le ministre verse des subventions ou des contributions pour les fins visées aux articles 1 et 2. Ce rapport doit notamment comprendre une liste des activités, des projets

et des initiatives financés et faire état, le cas échéant, des modifications apportées au protocole d'entente de partenariat conclu entre le ministre de la Famille et la Fondation Lucie et André Chagnon. »

DOCUMENTS DÉPOSÉS

Tel que le requière la Loi instituant le Fonds, le ministère de la Famille dépose le rapport annuel 2012-2013 d'Avenir d'enfants faisant état des activités réalisées par la Société de gestion et des décisions d'octroi auprès des regroupements locaux de partenaires et des promoteurs de projets en acquisition et transfert de connaissances, pour la période du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013.

Le Ministère dépose également le bilan des états financiers du Fonds, c'est-à-dire le bilan des actifs, des passifs et des surplus cumulés pour la période du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013.

MODIFICATION AU PROTOCOLE D'ENTENTE

Une modification au protocole d'entente a été conclue entre la ministre de la Famille et la Fondation Lucie et André Chagnon pour valoir à compter du 1^{er} octobre 2012. Les membres fondateurs se sont entendus pour réduire à nouveau la contribution de la Fondation à l'entente de partenariat de 2 500 000 \$ par an pour les années 2013-2014 et 2014-2015, en contrepartie de la réalisation, par la Fondation, de la nouvelle campagne sociétale *Naître et grandir 2013-2015*. Par ailleurs, en raison des surplus accumulés par Avenir d'enfants, les membres fondateurs se sont également entendus pour modifier le protocole afin de suspendre leurs versements respectifs pendant seize mois.



2 RAPPORT ANNUEL 2012-2013 D'AVENIR D'ENFANTS

AVENIR D'ENFANTS

EN ACTION PARTOUT AU QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL
2012 • 2013



AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

TABLE DES MATIÈRES

VISION	4	LA STRATÉGIE RÉGIONALE	19
MISSION	4	LA STRATÉGIE AUTOCHTONE	19
VALEURS	5	LES BONS COUPS DU TERRAIN	20
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	5	<i>Projet Bébé Bonne bouffe</i>	21
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6	<i>Projet Voir GRAND pour nos tout-petits</i>	22
ARRIVÉS À MATURITÉ	6	<i>Le projet Actions Relevailles</i>	23
UNE ENQUÊTE INDISPENSABLE	6	<i>Projet 200 portes Hochelaga-Maisonneuve</i>	24
UNE GOUVERNANCE AFFIRMÉE	7	RENFORCER L'ACTION	25
MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	8	LE TRANSFERT, L'APPROPRIATION ET LA VALORISATION DES CONNAISSANCES	25
DE LA CRÉATION À LA CONSOLIDATION	8	DES DÉMARCHES INSPIRANTES	28
BONNE CONTINUATION!	9	UN SITE WEB AU SERVICE DES COMMUNAUTÉS, DES PARTENAIRES, DES PARENTS	28
LA GOUVERNANCE D'AVENIR D'ENFANTS	10	LES GRANDES RENCONTRES SUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE	29
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	10	REPRÉSENTATIONS ET ALLOCUTIONS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE EN 2012-2013	29
LE COMITÉ DE DIRECTION	11	ÉVALUER L'ACTION	30
ANCRÉ DANS LE MILIEU DE LA PETITE ENFANCE	12	UN PLAN-CADRE ET UNE POLITIQUE D'ÉVALUATION	30
EN PHASE AVEC LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE	12	DES ENQUÊTES COMME OUTILS DE TRAVAIL	30
ARRIMÉ AVEC LE RÉSEAU PUBLIC	13	PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE	32
ARRIMÉ AVEC QUÉBEC EN FORME ET RÉUNIR RÉUSSIR	14	UNE POLITIQUE DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES	32
ARRIMÉ AVEC LA FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON	14	UN SONDAGE SUR LA VIE ORGANISATIONNELLE POUR PRENDRE LE POULS	32
ACCOMPAGNER L'ACTION	15	FORMATION DU PERSONNEL	33
VERS UNE APPROCHE PARTENARIALE ÉCOSYSTÉMIQUE	15	GPS POUR MIEUX LOCALISER L'INFORMATION	33
RÉSULTATS DU PROJET PILOTE	16	EN ROUTE VERS 2019!	34
FORMATION EN ÉCOSYSTÉMIE	16	ANNEXES	35
UNE VISION DE L'ACTION VUE DU TERRAIN	17	ANNEXE I : OCTROIS FINANCIERS EN 2012-2013	35
LA VOIX DES PARENTS S'IMPLANTE UN PEU PARTOUT	18	ANNEXE II : ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS	43
LE DÉPLOIEMENT S'EST POURSUIVI	18		



VISION

Que chaque enfant arrive à l'école, prêt à entreprendre avec succès son cheminement scolaire.

MISSION

Contribuer au développement global des enfants de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté par le soutien à la mobilisation des communautés locales afin que chacun d'eux ait toutes les chances d'avoir un bon départ dans la vie.

VALEURS

- Le respect de nos partenaires et du rythme des communautés.
- La créativité et le dynamisme dans une approche proactive.
- La collaboration.
- L'efficacité et la rigueur.
- La souplesse et l'adaptation.
- Le partage des savoirs et des expériences, en dehors de tout rapport de pouvoir.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- 1** Soutenir des projets, activités ou initiatives concertés qui réunissent les conditions jugées efficaces pour le développement des enfants.
- 2** Principalement par l'intermédiaire des regroupements locaux de partenaires, rejoindre les parents et les familles en situation de plus grande vulnérabilité et établir avec eux des liens significatifs.
- 3** Renforcer la capacité des organisations locales et régionales de travailler ensemble.



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRIVÉS À MATURITÉ

Aujourd'hui, après avoir complété un peu plus d'un an à la présidence du conseil d'administration d'Avenir d'enfants, j'ai la ferme conviction que nous sommes dans la bonne voie et que nous devons collectivement continuer à agir pour soutenir, accompagner et inspirer celles et ceux qui agissent auprès des jeunes enfants et de leurs parents.

Cette année, j'ai eu le grand plaisir de rencontrer des organismes qui agissent sur le terrain et qui sont soutenus par Avenir d'enfants. J'ai pu constater, en les écoutant et en échangeant avec eux, la qualité de leur engagement et du travail qu'ils accomplissent.

Que ce soit dans les 140 communautés locales et dans les communautés autochtones, ou bien auprès des tables régionales de concertation en petite enfance et des promoteurs de projets en transfert et appropriation de connaissances, Avenir d'enfants fait une différence en apportant un soutien financier mais aussi, voire surtout, en accompagnant tous ses partenaires. À cet effet, Avenir d'enfants a le privilège d'avoir des professionnels expérimentés et engagés sur le terrain.

Le principal objectif d'Avenir d'enfants est d'induire des changements positifs dans la façon de travailler ensemble pour le mieux-être des jeunes enfants du Québec. C'est pourquoi nous avons déployé des efforts importants pour doter l'organisation d'un plan-cadre d'évaluation, car une de nos convictions est à l'effet qu'il est essentiel de mesurer l'impact de ces changements et de ces actions que nous soutenons, d'en tirer des enseignements et de réajuster le tir, le cas échéant.

UNE ENQUÊTE INDISPENSABLE

J'aimerais attirer l'attention sur un projet qui aura à mon sens un effet structurant sur les avancées en petite enfance. Ayant eu au cours de ma carrière à prendre des décisions concernant l'établissement de grandes politiques publiques, je sais à quel point certains outils sont précieux pour évaluer les impacts et identifier les facteurs de risque menaçant les personnes les plus vulnérables. C'est pourquoi, avec mes collègues du conseil d'administration, j'ai accueilli très favorablement l'appui d'Avenir d'enfants à la réalisation de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM), une vaste enquête populationnelle conçue à partir de l'instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE), dont les résultats seront connus plus tard en 2013.

Connaître l'état de développement des enfants qui arrivent à l'école permettra de soutenir la planification et les interventions dans les secteurs de la famille, de la santé et des services sociaux, de l'éducation (persévérance scolaire) ainsi que d'assurer la complémentarité, la continuité et l'adaptation des services. Cela facilitera également une mobilisation concertée des communautés autour du développement des enfants et du soutien aux parents. Comme il est prévu que ce projet soit reconduit tous les cinq ans, l'ensemble des intervenants et les générations qui nous suivront disposeront de données probantes pour guider leurs actions.

UNE GOUVERNANCE AFFIRMÉE

Le partenariat entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon est en soi une innovation qui commande une gouvernance souple et ouverte aux discussions. Nous y avons travaillé dans le meilleur esprit au cours de la dernière année et je peux affirmer que nous ne cessons de progresser vers une plus grande cohésion.

Je tiens à remercier trois membres qui ont quitté le conseil d'administration au cours du dernier exercice financier, M. Christian Barrette et Mesdames Louise Leduc et Mireille Mathieu. Chacun a apporté une contribution qui fut apprécié de tous. Je salue aussi la directrice générale sortante, Mme Lyse Brunet, qui a dirigé Avenir d'enfants depuis sa création. Lyse a su mettre en place les bases dont l'organisme avait besoin pour prendre son envol et rayonner. Je tiens à lui dire un grand merci !



Lucienne Robillard

Lucienne Robillard



MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

DE LA CRÉATION À LA CONSOLIDATION

C'est avec une certaine émotion que je signe ce message faisant état des activités d'Avenir d'enfants en 2012-2013. À pratiquement mi-parcours d'Avenir d'enfants, à l'aube d'une planification stratégique qui mènera l'organisation vers 2019, je quitterai mon poste en mai et laisserai à la personne qui me succèdera le soin de continuer le travail entamé, dans mon cas depuis 2008, avec Québec Enfants.

Je suis fier du chemin parcouru par notre équipe. Je suis également toujours très impressionnée de voir le dynamisme dont font preuve les communautés locales et de constater l'engagement indéfectible envers la petite enfance de nos nombreux partenaires. Depuis le début, nous l'affirmons, Avenir d'enfants doit être une valeur ajoutée à ce qui se faisait déjà, un coup de pouce additionnel, un levier à la disposition des organisations, des intervenants et des parents qui vivent au jour le jour avec les enfants. Ce sont eux qui connaissent le mieux leurs besoins.

En acceptant ce mandat, un de mes défis était de réussir à ce que l'offre d'Avenir d'enfants - l'accompagnement, le soutien financier et le transfert de connaissances - puisse vraiment jouer son rôle pour intensifier l'action en petite enfance. En 29 mois, nous avons pu déployer notre action sur tout le territoire du Québec, et ce, grâce à la collaboration de plus de 2 000 organisations qui forment maintenant 140 regroupements locaux dans seize régions du Québec.

Depuis sa création, Avenir d'enfants a consacré tout près de 58 M\$ au soutien des regroupements locaux de partenaires, à des instances régionales, à des projets en transfert et appropriation de connaissances, à la stratégie autochtone ainsi qu'à des alliances stratégiques de valorisation et communication. Cela n'aurait pas été possible sans l'engagement dans l'action et la fine connaissance de leur milieu de nos partenaires.

Au cours de l'an dernier, Avenir d'enfants a entrepris un virage axé sur une approche plus écosystémique. Notre objectif était de mieux outiller les organisations locales afin qu'elles puissent travailler selon une approche intégrée prenant appui sur des facteurs de protection qui touchent l'enfant, la famille et la communauté et qui, en contexte de défavorisation, sont essentiels pour assurer le développement global des moins de cinq ans et favoriser une entrée scolaire réussie.

Avenir d'enfants est maintenant un acteur résolument engagé sur tous les plans. En plus de notre action auprès des communautés locales, nous avons encouragé et soutenu les partenaires régionaux à consolider leur action concertée en petite enfance, ce qui s'est concrétisé dans neuf, bientôt dix régions. Nous sommes maintenant en mesure de contribuer davantage à la liaison entre le local et le régional par notre soutien et notre présence active.

Nous avons aussi contribué à des initiatives d'envergure, comme la tenue de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM) avec les ministères de la Santé et des Services sociaux, de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de la Famille ainsi que l'organisation de la troisième édition des Grandes rencontres sur la persévérance scolaire où, pour la première fois, la petite enfance occupera la place qui lui revient. Car, que l'on choisisse de parler de persévérance scolaire ou de lutte contre le décrochage, une chose est sûre, il faut procurer à nos enfants les outils dont ils ont besoin dès le début de leur vie. Cette conviction est plus forte et plus partagée qu'elle ne l'était au moment de la création d'Avenir d'enfants et j'ose croire que nous y avons contribué à notre manière.

BONNE CONTINUATION !

En acceptant ce mandat, je savais que bâtir cette organisation serait un réel défi à bien des égards. Je m'y suis attaquée avec la conviction que notre cause était juste. Que nous devons aussi être complémentaires et nous arrimer aux autres pour qu'ensemble nous puissions faire plus, mieux et aller plus loin en faveur des jeunes enfants et, en particulier, ceux qui en ont le plus besoin.

Il reste certainement beaucoup à faire mais le chemin est tracé et, avec la collaboration de tous, Avenir d'enfants pourra demeurer un formidable levier pour les années à venir. À chacune des étapes, j'ai eu le privilège de rencontrer des gens exceptionnels et compétents, pleinement dédiés au développement global de nos tout-petits. Merci à tous nos partenaires pour votre complicité et votre accueil.

Merci aux membres du conseil d'administration et particulièrement aux membres fondateurs d'Avenir d'enfants, au ministère de la Famille et à la Fondation Lucie et André Chagnon, pour votre confiance et votre appui constant. Mes meilleures pensées vont à l'équipe, une véritable famille dédiée à notre mission.



Lyse Brunet

Lyse Brunet

LA GOUVERNANCE D'AVENIR D'ENFANTS

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateurs suivants ont été en poste au cours de l'année 2012-2013 :

Lucienne Robillard

Présidente du conseil d'administration

Christian Barrette*

Sous-ministre adjoint
Direction générale des politiques
Ministère de la Famille

Hélène Bohémier

Adjointe-conseil à la direction de l'exploitation
et directrice du Service de référence et de promotion sociale
Office municipal d'habitation de Montréal

Guy Brochu

Premier vice-président et chef de la direction financière
Fondation Lucie et André Chagnon

Claude Chagnon

Président
Fondation Lucie et André Chagnon

Jean-Marc Chouinard

Vice-président, Stratégie et partenariats
Fondation Lucie et André Chagnon

Martine Couture

Présidente-directrice générale
*Agence de la santé et des services sociaux
du Saguenay-Lac-Saint-Jean*

Louise Leduc*

Directrice générale
Centre de la petite enfance du Parc

Mireille Mathieu*

Vice-présidente à la production scientifique
*Institut national d'excellence en santé
et en services sociaux (INESSS)*

Pierre Robert

Sous-ministre adjoint
Direction générale des opérations
Ministère de la Famille

Bruno Sioui

Professeur en sciences du développement humain et social
UQAT

Brigitte Thériault

Sous-ministre adjointe
Direction générale des politiques
Ministère de la Famille

Le comité de direction d'Avenir d'enfants, composé de Lyse Brunet, directrice générale, Julie Meloche, secrétaire générale, Jacques Bérard, directeur Évaluation, Daniel Corbeil, directeur Finances et administration, Mario Régis, directeur Soutien aux communautés et Catherine Chouinard, directrice Valorisation et communication, participe aux réunions.

* Ces membres ont quitté le conseil d'administration en cours d'année.



Le conseil d'administration d'Avenir d'enfants a tenu cinq réunions régulières et une spéciale durant l'exercice financier, au cours desquelles les documents suivants ont été adoptés :

- Plan d'action 2013–2014;
- Budget 2013–2014;
- Rapport annuel 2011–2012;
- Entente de principe avec la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador;
- États financiers audités;
- Approche écosystémique – Nouveaux dispositifs;
- Cadre de financement des projets en transfert et acquisition de connaissances;
- Cadre de financement des Regroupements locaux de partenaires;
- Cadre de financement des instances régionales;
- Démarche d'élaboration de la planification stratégique;
- Politique de gestion intégrée des risques;
- Politique d'évaluation.

Trois réunions du comité de vérification et trois réunions du Comité d'évaluation et de reddition de comptes ont également été tenues.

LE COMITÉ DE DIRECTION

La Direction générale est assistée de quatre directions et d'un secrétariat général :

- Direction Soutien aux communautés - responsable de l'opérationnalisation de la stratégie de mobilisation des communautés, de la stratégie régionale, de la stratégie auprès des nations autochtones et de la dotation des projets en transfert et appropriation de connaissances.
- Direction Évaluation - responsable de l'évaluation des pratiques organisationnelles d'Avenir d'enfants et de l'effet sur les communautés des actions inscrites aux plans d'action des regroupements.
- Direction Finances et administration - responsable de la gestion des ressources humaines, financières, matérielles, des technologies de l'information ainsi que de la gestion du portefeuille de projets.
- Direction Valorisation et communication - responsable de la contribution d'Avenir d'enfants à la mise en valeur des connaissances et des pratiques porteuses ainsi que des communications internes et externes.
- Secrétariat général - responsable de la planification et du suivi des réunions du conseil d'administration et de ses comités, ainsi que de l'assemblée générale des membres fondateurs; responsable de la reddition de comptes auprès des membres fondateurs; agit en soutien à la Direction générale, notamment en ce qui concerne la politique de gestion intégrée des risques.

ANCRÉ DANS LE MILIEU DE LA PETITE ENFANCE

Le travail en complémentarité dans le domaine de la petite enfance est non seulement un objectif poursuivi par Avenir d'enfants, c'est aussi une pratique qui coule de source. Les paragraphes qui suivent présentent différentes démonstrations de complémentarité et d'arrimage avec des instances œuvrant dans ce domaine.

EN PHASE AVEC LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE


Notre équipe sur le terrain, de même que celle qui analyse les plans d'action soumis par les regroupements locaux de partenaires en témoignent régulièrement, les organismes communautaires Famille sont des acteurs de premier plan pour la réalisation de notre mission. Ainsi, conformément à ce que prévoit l'article 4.8 du protocole à l'origine de la création d'Avenir d'enfants¹, un groupe de travail s'est mis à la tâche pour documenter les conditions et définir les formes d'appui susceptibles de faciliter la contribution des organismes communautaires Famille à notre action. La Fédération québécoise des organismes communautaires famille, le ministère de la Famille et la Fondation Lucie et André Chagnon y participent.



LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE

sont des acteurs de premier plan pour la réalisation de notre mission.

¹ L'article 4.8 se lit comme suit: « La Société de gestion reconnaîtra que la mobilisation des communautés locales aura avantage à s'enrichir de l'apport de tous les partenaires œuvrant auprès de la petite enfance, notamment le milieu des services de garde à l'enfance, le municipal, la santé, l'éducation et le communautaire. En outre, à l'égard des organismes communautaires Famille, la Société de gestion, en collaboration avec les organisations concernées, portera une attention particulière à documenter les conditions et à identifier les formes d'appui susceptibles de faciliter la contribution de ces derniers ».



AVENIR D'ENFANTS
prend part aux travaux
de l'*Initiative concertée d'intervention
pour le développement
des jeunes enfants (ICIDJE)*.

ARRIMÉ AVEC LE RÉSEAU PUBLIC

Sur le terrain, plusieurs démonstrations concrètes d'arrimages réussis se vivent au quotidien. Pensons au *Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés (PAÉLÉ)*², une mesure interministérielle qui vise à stimuler l'intérêt d'intégrer les activités de lecture et d'écriture au quotidien des familles. Ou encore aux *Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE)*, qui s'adressent aux mères âgées de moins de 20 ans, ou qui vivent sous le seuil de faible revenu et qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires ou professionnelles, ainsi qu'aux pères et aux enfants de 0 à 5 ans. Ainsi, lorsque, par exemple, une subvention issue du programme PAÉLÉ est octroyée sur un territoire donné, le soutien financier offert par Avenir d'enfants s'inscrit dans sa continuité.

Dans la foulée de sa participation aux travaux du chantier³ réunissant les ministères de la Famille, de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de la Santé et des Services sociaux, Avenir d'enfants a collaboré au document *Favoriser le développement global des jeunes enfants au Québec: une vision à partager pour des interventions concertées*, une initiative menée par le ministère de la Famille qui est actuellement en cours d'élaboration. L'objectif étant de poser des balises afin de planifier des actions bénéfiques et cohérentes pour le développement des enfants de moins de cinq ans.

Outre ce chantier, il a été question de la contribution d'Avenir d'enfants aux travaux du ministère de la Famille pour l'amélioration de la qualité des services de garde ainsi que des arrimages à prévoir pour faciliter la mise en œuvre d'un

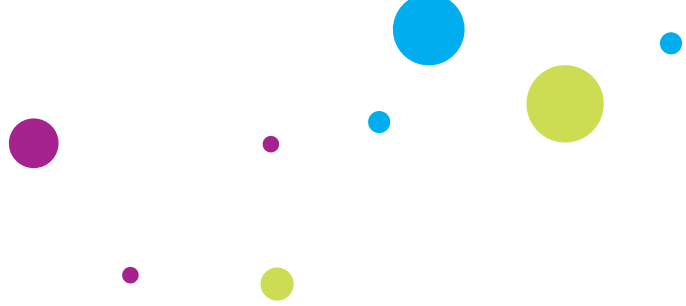
cadre de référence pour créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur destiné aux services de garde éducatifs à l'enfance. Ce cadre est présentement en cours d'élaboration. L'organisation a aussi tenu des rencontres régulières avec le Ministère.

En partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de la Famille, l'Institut de la statistique du Québec et l'Institut national de santé publique, Avenir d'enfants prend part aux travaux de l'*Initiative concertée d'intervention pour le développement des jeunes enfants (ICIDJE)*. Ce projet, auquel participe financièrement Avenir d'enfants, a pour but de promouvoir le développement des enfants québécois de 0 à 5 ans et de mieux préparer leur entrée à l'école. Les travaux menés par cette instance jettent les bases d'une collaboration privilégiée qui prend forme entre des ministères, des institutions publiques et Avenir d'enfants, et ce, à la faveur des tout-petits.

L'ICIDJE a assuré la réalisation de l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2012 (EQDEM)*, menée par l'Institut de la statistique du Québec, qui a permis de recueillir de l'information auprès des enseignants au sujet du développement des enfants à la maternelle dans différents domaines. Avenir d'enfants siège au comité de direction intersectorielle, au comité scientifique et au comité d'intervention et de diffusion des données qui seront dévoilées à l'automne 2013.

² Le programme PAÉLÉ vise à soutenir l'intégration d'activités d'éveil à la lecture et à l'écriture dans les pratiques familiales et les différents lieux et services fréquentés par les enfants de 5 ans et moins des milieux défavorisés.

³ Ce chantier découle du réseau des répondants ministériels en matière de développement des jeunes enfants réunissant six ministères et un secrétariat.



ARRIMÉ AVEC QUÉBEC EN FORME ET RÉUNIR RÉUSSIR

Un chantier réunissant les directions générales de Québec en Forme, Réunir Réussir et Avenir d'enfants ainsi que leurs bailleurs de fonds (la Fondation Lucie et André Chagnon, les ministères de la Famille et de la Santé et des Services sociaux, ainsi que le Secrétariat à la jeunesse), ont examiné les améliorations pouvant être apportées à certaines cibles d'arrimages.

En parallèle, les efforts se sont poursuivis autour des cinq priorités identifiées dans le cadre du *Plan de cohésion*. Ce plan, réalisé en 2011-2012, vise à favoriser les communications ainsi que le lien de collaboration entre les employés des trois organisations, particulièrement les agents de développement, qui interviennent souvent auprès des mêmes communautés et des mêmes acteurs locaux et régionaux. Ces priorités touchent **1)** au maintien et au renforcement des pratiques qui facilitent les arrimages entre les équipes, **2)** au financement des actions auprès des cinq ans et moins, **3)** à l'arrimage entre les projets de transfert et appropriation de connaissances et la stratégie autochtone, **4)** à l'arrimage entre les équipes d'évaluation

et **5)** la communication ponctuelle des changements de pratique dans l'une ou l'autre des organisations. Notons à titre d'exemple le projet *1000 jours pour savourer la vie* de la Fondation OLO, financé conjointement par Avenir d'enfants et Québec en Forme.

Au début 2012, un projet de cartographie des systèmes d'information a été mis en place conjointement avec Québec en Forme, Réunir Réussir et la Fondation Lucie et André Chagnon. Son objectif est de recenser les besoins en matière de technologies de l'information pour ensuite élaborer un plan global de déploiement d'outils qui répondront aux exigences exprimées par les organisations et favoriseront les espaces de mise en commun entre ces dernières. Les besoins d'Avenir d'enfants ont été recensés au printemps 2012 et un rapport commun a été produit à la fin de l'été. Il fournit aux décideurs une vue globale de l'étendue des projets nécessaires à la bonne marche des organisations et il sera régulièrement amendé pour refléter les changements apportés.

ARRIMÉ AVEC LA FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Avenir d'enfants a participé à une rencontre relative à un projet d'observatoire en petite enfance qui est à l'étude à la Fondation Lucie et André Chagnon, à une rencontre portant sur la complémentarité des actions des deux organisations concernant les enfants à défis particuliers ainsi qu'au comité d'experts de l'opération sociétale Naître et grandir.

ACCOMPAGNER L'ACTION

L'OBJECTIF
est d'outiller davantage
les regroupements pour qu'ils rehaussent
leur habileté à concevoir et mettre en œuvre
des plans d'action qui concentrent
les efforts sur des cibles susceptibles
de favoriser le développement global
des enfants et une entrée scolaire réussie.

VERS UNE APPROCHE PARTENARIALE ÉCOSYSTÉMIQUE

C'est à la suite de l'analyse des premiers plans d'action triennaux déposés par les regroupements en 2009-2011 qu'Avenir d'enfants a décidé de revoir ses modalités d'accompagnement et d'entreprendre un passage vers une approche partenariale écosystémique. L'objectif est d'outiller davantage les regroupements pour qu'ils rehaussent leur habileté à concevoir et mettre en œuvre des plans d'action qui concentrent les efforts sur des cibles susceptibles de favoriser le développement global des enfants et une entrée scolaire réussie.

L'approche écosystémique a été développée il y a plus de 40 ans par le psychologue et chercheur Urie Bronfenbrenner⁴. En se basant sur ce modèle écologique appliqué aux sciences humaines, des initiatives québécoises ont innové ces dernières années en adaptant cette approche dans des projets comme *Famille, école, communauté: réussir ensemble* (FECRE)⁵ et *Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés* (PAÉLÉ)⁶.

Avenir d'enfants a entrepris d'adapter les outils utilisés dans ces initiatives afin de mieux accompagner les regroupements locaux de partenaires. La démarche partenariale écosystémique proposée par l'organisation consiste à considérer l'**enfant**, la **famille** et la **communauté** comme un ensemble de systèmes qui s'influencent les uns les autres. Cette approche a pour avantage d'offrir aux regroupements des **outils simplifiés**, qui permettent à des partenaires de regroupements locaux de mieux travailler ensemble autour de facteurs de protection touchant les enfants, les familles et les communautés.

La démarche partenariale écosystémique a fait l'objet d'un projet pilote auquel neuf communautés ont accepté de participer l'an dernier.



⁴ Psychologue et chercheur américain d'origine russe.

⁵ Le programme FECRE vise à mettre sur pied des communautés éducatives selon une approche écosystémique.

⁶ Le programme PAÉLÉ vise à soutenir l'intégration d'activités d'éveil à la lecture et à l'écriture dans les pratiques familiales et les différents lieux et services fréquentés par les enfants de 5 ans et moins des milieux défavorisés.

RÉSULTATS DU PROJET PILOTE

La phase pilote a fait l'objet d'une évaluation d'implantation par la firme SOGEMAP. Les principaux constats qui ressortent sont les suivants :

- l'approche suscite l'intérêt des partenaires locaux ;
- elle a permis d'améliorer la qualité et la pertinence des plans d'action triennaux ;
- elle incite à la participation de nouveaux partenaires jusqu'ici peu présents dans les regroupements (ex. : Carrefour jeunesse emploi, Centre jeunesse, Centre de réadaptation en déficience intellectuelle, etc.) ;
- elle présente pourtant un défi puisqu'elle peut s'avérer complexe et demande du temps en raison du degré d'exigence de l'exercice de planification.

Pour les regroupements qui se sont engagés dans les projets pilotes dans la perspective d'un plan d'une durée de trois ans, Avenir d'enfants a prévu un allègement administratif. Ainsi, chaque année, une simple mise à jour de leur plan sera requise.

À la fin des projets pilotes, Avenir d'enfants concluait que l'approche était probante et a pris la décision de la généraliser à l'ensemble des regroupements. Tous pourront bénéficier du même allègement administratif et des avantages indéniables de cette approche.

FORMATION EN ÉCOSYSTÉMIE

La fin de la phase pilote a permis d'amorcer celle de la généralisation. Sept autres regroupements locaux de partenaires ont été formés et accompagnés dès septembre 2012, ils déposeront leur planification triennale écosystémique en avril 2013.

Depuis janvier 2013, 37 autres regroupements ont entrepris la démarche de planification. Leurs coordonnatrices ont été formées et presque tous les partenaires membres de ces regroupements le seront au 31 mars 2013. Soulignons que le taux de satisfaction des participants à ces sessions de formation est impressionnant (entre 80 % et 100 %) et l'autoappréciation des participants sur leur degré de connaissance sur l'écosystémie varie de 2/5 à 4/5 entre le début et la fin de la formation.

Dans ce contexte, un effort important de formation et de soutien a été déployé en cours d'année pour renforcer la capacité des 35 agents de développement à soutenir les regroupements locaux de partenaires. L'organisation a également associé les coordonnatrices des regroupements aux sessions de formation sur la démarche écosystémique dans l'objectif de renforcer la capacité des communautés et capitaliser sur le travail d'équipe entre elles et les agents. Par ailleurs, depuis cette année, un conseiller Soutien aux communautés est attiré à chaque équipe territoriale.

**L'AUTOAPPRÉCIATION
DES PARTICIPANTS**
sur leur degré de connaissance
sur l'écosystémie varie
de 2/5 à 4/5 entre le début
et la fin de la formation.

UNE VISION DE L'ACTION VUE DU TERRAIN

Une des valeurs ajoutées d'Avenir d'enfants consiste à poser un regard analytique sur l'ensemble des plans d'action qui lui sont soumis par les regroupements locaux de partenaires afin d'en tirer des conclusions et pour, éventuellement, moduler son soutien en fonction de la réalité du terrain. Voici quelques constats de la dernière analyse.

- L'analyse démontre que **les actions visant le développement langagier arrivent au premier rang.** Par exemple, notons la formation des intervenants ou des parents à l'occasion d'ateliers offerts aux enfants, l'orthophonie communautaire ou l'éveil à la lecture et à l'écriture chez l'enfant.
- **Au deuxième rang, on retrouve les actions visant plus globalement le développement de l'enfant, actions où plusieurs dimensions sont stimulées en même temps.** Par exemple, la tenue d'ateliers divers au cours desquels se déroulent des activités ludiques soit avec les enfants seuls ou encore en dyades parents-enfants. Ce sont des actions qui visent à soutenir plus particulièrement la transition des enfants au moment de leur entrée scolaire. Il peut s'agir d'activités d'intégration (journée d'accueil ou autre) ou de mettre en place des mécanismes permettant une continuité dans les interventions entre les organisations gravitant autour de l'enfant et de sa famille (complétion/utilisation d'outils passerelles ou autre).
- **Au troisième rang, on retrouve des actions visant le développement socioaffectif,** soit par des ateliers, par l'application de programmes ou par l'ajout d'activités à l'intérieur même de la programmation régulière des organismes partenaires.
- Cette catégorie est suivie de très près par les **activités visant davantage le développement moteur.** Celles-ci se traduisent par exemple par des séances d'activités physiques père/enfant, l'ajout de parcours moteur à l'intérieur d'activités déjà existantes, l'animation dans les parcs extérieurs, etc. Elles visent généralement le développement de la motricité globale plutôt que la motricité fine. Dans ces cas, une attention particulière est portée aux arrimages avec les projets soutenus par Québec en Forme.

- Une autre catégorie d'actions vise à apporter un **soutien aux parents et aux familles.** Par exemple, on y retrouve :
 - des activités de réseautage par des réseaux de soutien informel (déjeuner-causerie, club d'échange d'articles pour bébé, etc.);
 - du soutien au milieu par l'intermédiaire d'une agente ou animatrice qui a pour mandat de rejoindre les parents là où ils sont et de s'intégrer à la vie de quartier pour ainsi devenir une référence pour les parents et au besoin les accompagner vers les ressources existantes sur leur territoire;
 - un soutien à l'enrichissement des habiletés parentales par des sessions d'information, des ateliers ou du coaching en lien avec les attitudes et pratiques parentales;
 - une consultation des parents portant sur leurs besoins ou la planification des activités;
 - l'organisation d'événements festifs, tels que les « Fêtes de familles », « Fêtes des bédaines », etc.;
 - la mise en place de haltes-garderies pour permettre aux parents de participer à des activités.

Pour ce qui est de la communication et de la mobilisation des partenaires, un élément clé de l'approche d'Avenir d'enfants, on retrouve dans les plans analysés des **actions visant à faire connaître le regroupement et ses activités.** Les partenaires se dotent entre autres de stratégies de communications internes et externes, diffusent de l'information sur les services existants (bottin, dépliant, bulletin), mettent en ligne des sites WEB ou font une large utilisation des médias sociaux. Finalement, d'autres actions permettent de procéder à une cueillette de données afin de pousser plus loin la connaissance d'un sujet mobilisateur ou préoccupant.

LA VOIX DES PARENTS S'IMPLANTE UN PEU PARTOUT

La démarche la *Voix des parents*, proposée aux communautés locales par Avenir d'enfants depuis sa création, continue de susciter un intérêt croissant de la part des regroupements locaux. Actuellement, Avenir d'enfants soutient 42 démarches un peu partout au Québec. La *Voix des parents* vise à soutenir la participation des parents au processus de mobilisation des communautés locales et à la définition des priorités qui seront retenues dans le plan d'action soumis pour financement à Avenir d'enfants. Plusieurs stratégies sont utilisées pour encourager leur participation : focus group, sondage, participation à des rencontres, etc.

Soutenu par un guide d'animation, le projet la *Voix des parents* permet aux parents de faire une analyse de la communauté, de reconnaître et mettre en valeur leur expertise unique en ce qui concerne leurs enfants, leur réalité et leur vécu dans la communauté locale. Ces démarches ont mené à des collaborations riches entre les parents et les regroupements locaux de partenaires, à des petits et grands changements au sein des communautés et ont favorisé l'*empowerment* des parents.

Un bilan global de cette expérience est en cours de réalisation.

Témoignage de Mélanie Bourgeois, une mère vivant dans le quartier St-Sauveur à Québec, à propos de la *Voix des parents* :

« Pour moi, tout a commencé par un beau jour d'automne alors que l'équipe de Jeunes Musiciens du Monde, où ma fille suit des cours de musique, m'a approchée pour que je participe à un nouveau projet, La Voix des parents, un comité issu du regroupement Commun'Action 0-5 ans Saint-Sauveur et Saint-Roch (...) L'expérience fut pour moi une révélation sur qui je suis et a influencé mon quotidien. (...) Mes actions au sein de La Voix des parents m'ont non seulement permis de donner à ma communauté, mais elles m'ont aussi apporté le sentiment d'aider à améliorer la vie de centaines d'enfants de mon quartier, dont les miens. Rien au monde ne m'a autant appris sur moi-même. »

LE CARILLON DU QUARTIER ST-SAUVEUR
volume 7, numéro 3, novembre 2012

LE DÉPLOIEMENT S'EST POURSUIVI

Avec un accompagnement et un soutien financier apporté à quelque 140 communautés, Avenir d'enfants a pratiquement atteint son plein déploiement et est présent sur tout le territoire du Québec. L'intensification de l'action auprès des milieux défavorisés s'est poursuivie afin de s'assurer que les enfants et les parents concernés sont rejoints.

**AVEC UN ACCOMPAGNEMENT
ET UN SOUTIEN FINANCIER
apporté à quelque 140 communautés,
Avenir d'enfants a pratiquement
atteint son plein déploiement
et est présent sur tout
le territoire du Québec.**



LA STRATÉGIE RÉGIONALE

Du fait des multiples stratégies, plans d'action et politiques gouvernementales, il existe plusieurs instances de concertation et de coordination dans chacune des régions du Québec. Elles réunissent des organisations gouvernementales, mais aussi des représentants de la société civile. Les liens et les modèles de gouvernance entre ces diverses instances varient considérablement d'une région à l'autre, reflets de leurs spécificités respectives. Avenir d'enfants inscrit son action à l'intérieur de ces dynamiques régionales diversifiées et se positionne tel un levier additionnel par la présence de ses agents régionaux dont le rôle est de contribuer à établir des liens entre les actions des regroupements locaux et les actions régionales.

Avenir d'enfants reconnaît et apporte une contribution financière de 50 000\$ par année à neuf instances régionales⁷ dans le but de soutenir la coordination des interventions des partenaires régionaux directement concernés par le développement global des enfants et une entrée scolaire réussie. Les actions de ces instances régionales contribuent à répondre aux besoins et préoccupations des communautés locales de ce territoire, notamment en soutenant la réalisation de leurs plans d'action et en contribuant à pérenniser les actions prometteuses que les regroupements de partenaires réalisent. Les instances régionales reconnues sont le creuset d'arrimages entre le local et le régional (dans une dynamique *bottom-up*) et de coordination d'actions, lorsque portées par plusieurs partenaires ou par le palier régional.

Par exemple, elles seront appelées à jouer un rôle dans l'appropriation et la diffusion des résultats de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants de la maternelle (EQDEM) attendus pour l'automne 2013, ces instances étant fort bien placées pour coordonner l'effort des différents réseaux à l'œuvre sur leur territoire.

LA STRATÉGIE AUTOCHTONE

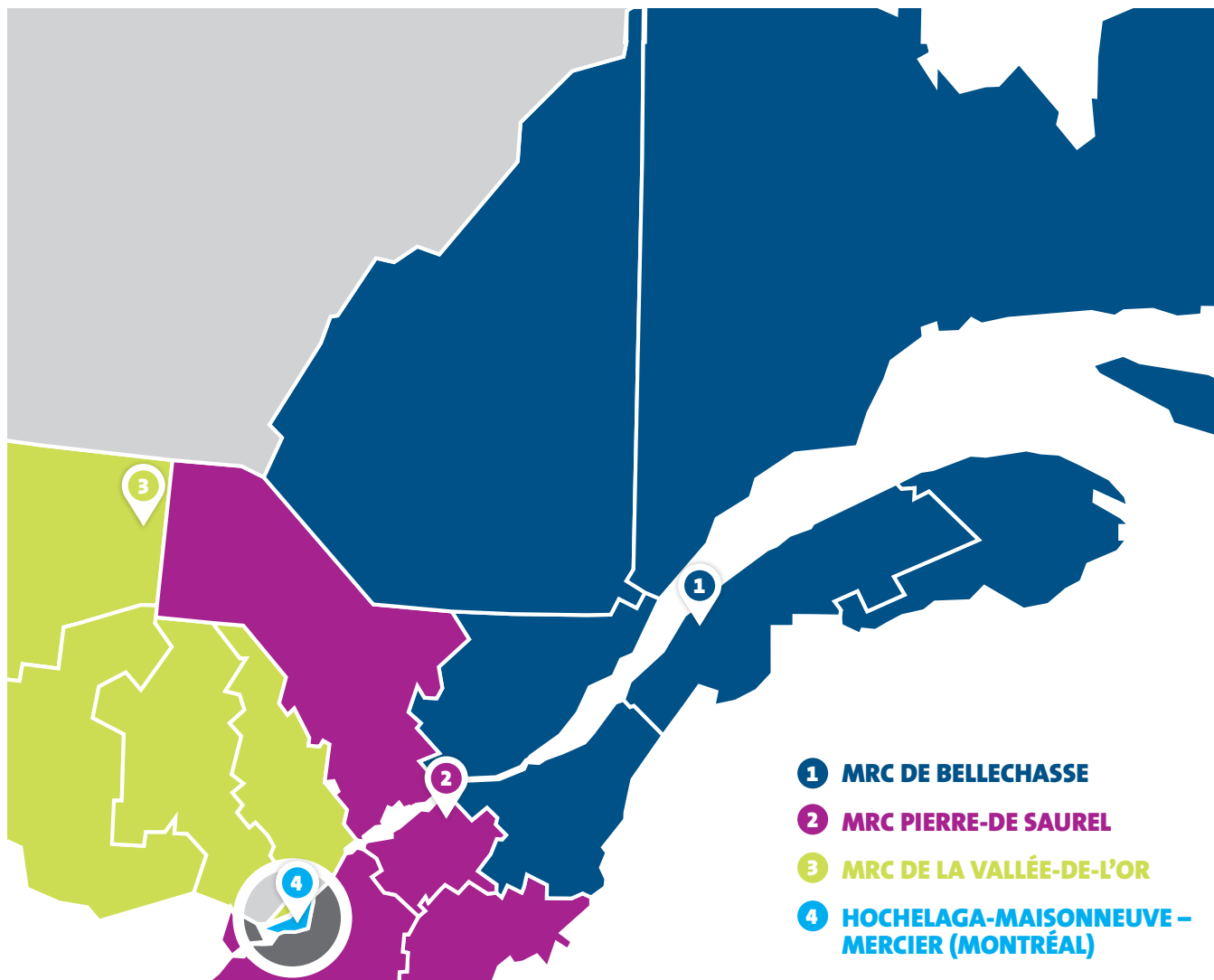
La Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) et Avenir d'enfants ont convenu en août 2012 d'un partenariat qui vise à favoriser la mobilisation des communautés et des organisations des Premières Nations autour du développement des enfants âgés de 0 à 5 ans. Cette entente prévoit l'octroi d'un soutien financier pouvant aller jusqu'à 2 M\$ annuellement pour trois ans. Déjà, trois communautés sont financées et plusieurs autres ont manifesté leur intérêt à démarrer un projet qui corresponde à leurs réalités et aux attentes de leurs populations.



⁷ Bas-St-Laurent, Montréal, Capitale-Nationale, Lanaudière, Laval, Outaouais, Gaspésie, Côte-Nord, Saguenay–Lac-St-Jean.

LES BONS COUPS DU TERRAIN

Quelques exemples provenant du terrain illustrent l'action des partenaires dans les milieux mobilisés autour du développement des jeunes enfants qui sont appuyés par l'accompagnement et le financement d'Avenir d'enfants. Ils représentent des pas significatifs et constituent des exemples d'actions prises en charge par les regroupements locaux dans la perspective d'en assurer la pérennité.



MRC DE BELLECHASSE

Le regroupement Comité de soutien communautaire à la famille de Bellechasse compte au total 10 partenaires et vise 1 902 enfants.

PROJET | BÉBÉ BONNE BOUFFE

Dans la région de Chaudière-Appalaches, l'organisme Les Frigos pleins (regroupement de la MRC de Bellechasse) a mis sur pied l'activité Bébé Bonne bouffe. En constatant que plusieurs jeunes mamans avaient parfois de la difficulté à se rendre dans les services de leur municipalité, l'organisme a pensé offrir des ateliers de cuisine et de purées directement au domicile des familles, regroupées en petits groupes de trois ou quatre parents. Ces ateliers sont une occasion de discuter de saine alimentation, mais également de rejoindre des parents isolés et de leur faire connaître les ressources existantes dans leur secteur. En 2012, près d'une cinquantaine de parents de la région avaient participé aux ateliers.

«Après la troisième et dernière rencontre, l'intervenante fait remplir une fiche d'appréciation de l'activité aux parents. Non seulement sont-ils très satisfaits de leur expérience, qui répond à plusieurs de leurs interrogations au sujet de l'alimentation de leur tout-petit, mais il ressort de l'expérience que plusieurs parents souhaitent poursuivre l'activité, afin d'échanger avec les familles sur d'autres sujets liés à la vie de famille. Nous songeons offrir une quatrième séance aux parents intéressés. Un des objectifs de l'activité Bébé Bonne bouffe était de briser l'isolement de certaines familles, et je suis convaincu que cet objectif est atteint.»

NICOLAS COUTURE

Coordonnateur, Comité de soutien communautaire à la famille de Bellechasse

PARTENAIRES DU PROJET

Frigos pleins de Bellechasse

Maison de la famille de Bellechasse

CSSS Alphonse-Desjardins



MRC PIERRE-DE SAUREL

Le regroupement Table intersectorielle enfance-famille de la MRC Pierre-De Saurel compte 26 partenaires et vise 2 328 enfants.

PROJET | VOIR GRAND POUR NOS TOUT-PETITS

Dans la MRC Pierre-De Saurel, en Montérégie, on a travaillé sur le concept d'orthophonie communautaire, une des cinq actions du projet Voir GRAND pour nos tout-petits. En constatant que plusieurs enfants avaient des retards de langage sans pouvoir bénéficier des services d'orthophonie en raison des longues listes d'attente du réseau public, les partenaires de la région (membres de la Table intersectorielle enfance famille, dont plusieurs Centres de la petite enfance) ont décidé d'offrir une formation en dépistage et stimulation du langage, directement aux éducatrices en CPE et aux responsables de services de garde familiaux. À ce jour, 88 % des éducatrices du territoire visé ont suivi la formation et 1 200 enfants en bénéficient.

« Les éducatrices ont accès à une orthophoniste professionnelle qui peut les aider à déceler les troubles du langage légers et leur fournit des stratégies à mettre en œuvre avec l'enfant afin de le stimuler au maximum. Elles ont aussi la possibilité de présenter des cas qu'elles rencontrent dans leur groupe afin d'avoir un avis et l'orthophoniste leur offre même du soutien en ligne après la formation. Avant, elles pouvaient évidemment référer les enfants avec un retard de langage vers des services externes, mais elles ont maintenant les ressources pour intervenir directement auprès des tout-petits. Les éducatrices qui ont suivi la formation sont vraiment emballées par le projet ! »

NADIR OLIVEIRA DIAS

Agente de développement Montérégie
chez Avenir d'enfants

PARTENAIRES DU PROJET

Bibliothèque de Sorel-Tracy	Centre de réadaptation du Bas-Richelieu	CPE des Marguerites	MRC de Pierre-De Saurel
Carrefour communautaire l'Arc-en-ciel de St-Ours	Centre jeunesse de la Montérégie	CPE La Marelle	Ville de Saint-Joseph-de-Sorel
Carrefour naissance-famille	Centre montérégien de réadaptation (CMR)	CPE-BC La Petite Marine	Table de la dignité
Corporation de développement communautaire (CDC) de Pierre-De Saurel	Pour le plaisir de bouger et de bien manger	Centre de santé et de services sociaux Pierre De Saurel	Ville de Sorel-Tracy
Centre communautaire Saint-Roch-de-Richelieu	Commission scolaire de Sorel-Tracy	École Martel	Maison La Source
Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu (CAB)	CPE Danahé	GRT en habitation de la région de Sorel-Tracy	MRC de Pierre-De Saurel
		L'Orienthèque	Ville de Saint-Joseph-de-Sorel
		Maison La Source	Table de la dignité
			Ville de Sorel-Tracy

MRC DE LA VALLÉE-DE-L'OR

Le regroupement Comité Petite Enfance 0-5 ans MRC de la Vallée-de-l'Or compte au total dix-neuf partenaires et vise 2 374 enfants.

PROJET | LE PROJET ACTIONS RELEVAILLES

En Abitibi, le projet Actions Relevailles est porté par la Maison de la famille de Val-d'Or. Comment offrir du soutien préventif à la famille dès la naissance ? Comment encourager le sentiment de compétence parentale ? Comment mieux arrimer les services entre le CSSS, le Centre Jeunesse ou la Maison de la famille ? Tels étaient quelques-uns des défis relevés par le projet pilote Actions Relevailles.

« Je fais des visites à domicile d'une durée de trois heures, afin d'offrir du répit aux nouvelles mamans, de l'accompagnement à des rendez-vous ou de l'aide pour de petites tâches ménagères. Je leur donne également des références sur les ressources et les activités qui existent dans le secteur. Ces familles n'ont pas toujours un grand réseau de soutien et elles sont heureuses de pouvoir compter sur cet appui ; c'est ce qui ressort des commentaires que j'entends. Je reçois aussi beaucoup de questions sur le développement de l'enfant et sur des idées d'activités à faire avec un bébé. Le service est offert chaque semaine durant la grossesse et la première année de vie de l'enfant, alors d'une certaine façon on brise l'isolement de ces familles. »

JESSICA BRIAND-CUSSON
Assistante périnatale
pour Actions Relevailles

PARTENAIRES DU PROJET

CSSS de la Vallée-de-l'Or Centre jeunesse	Les 3 maisons de la famille du territoire de la VDO	Centre périnatal l'Empreinte de vie	Organisme C'Maman
--	--	--	-------------------

HOHELAGA-MAISONNEUVE – MERCIER (MONTREAL)

Le regroupement 200 portes Hochelaga-Maisonneuve compte 40 partenaires et vise 2 601 enfants.

PROJET | 200 PORTES HOHELAGA-MAISONNEUVE

Le projet 200 portes Hochelaga-Maisonneuve, mené par Concertation Enfance-Famille Hochelaga-Maisonneuve, existe depuis 2010 et regroupe une soixantaine d'organismes du quartier, tous dédiés aux enfants, aux jeunes et aux familles. Le projet permet d'impliquer les parents dans la vie démocratique du quartier en tant qu'acteurs à part entière, puisque ceux-ci participent à la mise en œuvre d'actions qu'ils ont eux-mêmes déterminées. La Certification Établissement ami des parents ou la Fête de la famille sont des exemples de projets qu'ils ont fait progresser lors de rencontres mensuelles. Par ailleurs, le concours *Que ferais-tu avec 2 000 \$ pour les tout-petits?* a permis d'aménager un coin lecture pour les enfants à la bibliothèque Maisonneuve, comme le proposait le lauréat.

«Chaque mois, les parents organisent un Café Solutions, où on échange sur différents thèmes. Dans les dernières rencontres, on a par exemple abordé l'aménagement et la sécurité dans les parcs du secteur, les écoles primaires et leurs différents programmes éducatifs, ou encore la discipline en lien avec les besoins des enfants. Les échos que nous avons sont à l'effet que les Café Solutions sont vraiment appréciés. Notre comité de parents est très actif, très impliqué.»

VIRGINIE BONNEAU
Agente de liaison pour 200 portes
Hochelaga-Maisonneuve

PARTENAIRES DU PROJET

Assistance aux enfants en difficulté (AED)	Centre Y Hochelaga-Maisonneuve — YMCA Hochelaga-Maisonneuve	Halte-Répît Hochelaga-Maisonneuve	Maison Internationale des Femmes
CPE-BC Gros Bec	CLSC de Hochelaga-Maisonneuve	Interaction Famille Hochelaga-Maisonneuve	Maison Tangente
Carrefour Familial Hochelaga	CPE La Ruche	Je Passe-Partout	Petits bonheurs, le rendez-vous culturel des tout-petits
Carrefour Jeunesse Emploi Hochelaga-Maisonneuve	CPE La Vermouilleuse	Jeunes musiciens du monde	Regroupement Entre-Mamans
Carrefour Parenfants	Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve	La Maison à Petits Pas	Répît-Providence Maison Hochelaga-Maisonneuve
CCSE Maisonneuve	École primaire Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle	La Maison des enfants de l'île de Montréal	Arrondissement Mercier — Hochelaga-Maisonneuve, Services sports, loisirs et développement social
Centre Communautaire Hochelaga	Fondation de la Visite	Le Petit Revdec	
Centre des jeunes Boyce-Viau	GCC La Violence!	Les Ateliers d'Antoine	
Centre jeunesse de Montréal			

RENFORCER L'ACTION

EN 2012-2013,
six nouveaux projets en transfert
et appropriation de connaissances
ont reçu un soutien financier
afin de démarrer ou assurer
la poursuite de leurs activités.

LE TRANSFERT, L'APPROPRIATION ET LA VALORISATION DES CONNAISSANCES

La stratégie de transfert et d'appropriation de connaissances d'Avenir d'enfants vise à contribuer à la diffusion de connaissances avérées, à faciliter l'appropriation de pratiques prometteuses ou exemplaires et à développer des nouvelles compétences chez les intervenants impliqués dans des initiatives de mobilisation de communautés locales. Afin d'y parvenir, un comité consultatif d'experts ayant pour mandat de faire des recommandations sur les projets déposés auprès d'Avenir d'enfants a été mis sur pied. Ces experts donnent leur avis sur la qualité des projets présentés, sur l'ampleur et la durée du soutien, ainsi que sur les conditions devant s'y rattacher.

Ce comité est composé de :

- Jocelyne Bernier, coordonnatrice de la Chaire « Approches communautaires et inégalités de santé » FCRSS/IRSC, Université de Montréal;
- Gilles Cantin, professeur-chercheur département de didactique, Sciences de l'éducation, UQAM;
- Martine Thériault, organisatrice communautaire, CSSS Sud-Ouest Verdun.

D'autres experts peuvent de façon *ad hoc* être invités à se joindre au comité, selon la nature des projets étudiés.

En 2012-2013, six nouveaux projets en transfert et appropriation de connaissances ont reçu un soutien financier afin de démarrer ou assurer la poursuite de leurs activités. Il s'agit de :

En action pour les familles isolées

Horizon 0-5 a lancé le projet *En action pour les familles isolées* pour permettre la mise en commun de pratiques gagnantes afin de rejoindre les familles isolées. Il s'inscrit dans une stratégie portée par les douze organismes membres d'Horizon 0-5 qui vise à réduire le taux de vulnérabilité des tout-petits au moment de leur entrée à l'école sous la barre des 30% d'ici 2015.

Le projet prévoit diffuser, notamment par l'intermédiaire d'une plateforme virtuelle, et partager des pratiques visant à rejoindre les familles montréalaises isolées avec de jeunes enfants au sein du réseau des acteurs engagés en petite enfance de l'île de Montréal.

Jouer et se raconter pour appartenir

Afin d'encourager le développement émotionnel et langagier d'enfants de trois à cinq ans issus de communautés vivant en situation de vulnérabilité, l'*Équipe de recherche et d'intervention transculturelles* (ÉRIT) a soumis un avant-projet qui permettra d'élaborer un projet s'échelonnant sur cinq ans. *Jouer et se raconter pour appartenir* visera à mettre en place des ateliers d'expression créatrice, des activités d'éveil aux langues et de création de réseaux de soutien pour les parents issus de communautés immigrantes et réfugiées de la grande région montréalaise. Une fois structurée, la formation pourra être offerte dans d'autres régions du Québec.

Portés par la qualité (nourrissons et tout-petits)

Ce projet, conçu en partenariat par le Regroupement des Centres de la Petite Enfance de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et de l'Université Laval, propose une formation sur mesure aux éducatrices et gestionnaires de CPE en vue d'apporter des solutions constructives et novatrices pour le bien-être des tout-petits.

Son originalité réside dans le fait de s'attarder aux besoins de développement des enfants allochtones et autochtones inscrits dans un service de garde de ces deux régions. Ses objectifs visent l'évaluation de la qualité de l'environnement éducatif.

Carrefour national en éducation de la petite enfance

L'avant-projet consiste à mettre en place un Carrefour national en éducation de la petite enfance. Cette plateforme provinciale vise à soutenir les intervenants en petite enfance ainsi que les services de garde éducatifs dans leurs démarches d'amélioration des pratiques, notamment en vue de répondre aux nouveaux enjeux de la société québécoise. Une équipe, composée de professeurs-chercheurs et d'intervenants dans les domaines de la petite enfance et des services de garde, est à aménager un lieu de rencontre, structuré autour d'activités de communication bidirectionnelle, de réflexion et de production d'outils pédagogiques adaptés.

Les clientèles visées sont les éducatrices en services de garde, les conseillères pédagogiques, les agentes, les gestionnaires, les formatrices, les chercheurs, les décideurs, tant en milieu associatif que gouvernemental, ainsi que les enfants et parents qui pourront bénéficier des activités du Carrefour.

Groupe de travail sur le développement et la stimulation du langage en Montérégie

L'avant-projet a pour objectif général de dégager un consensus régional sur un continuum de services favorisant le développement optimal du langage chez les enfants de 0 à 5 ans de la Montérégie.

Les objectifs spécifiques sont de :

- définir un langage commun pour tous les intervenants de la région ;
- réaliser un portrait de l'offre de services et documenter les besoins des communautés en matière de développement et les impacts sur la persévérance scolaire ;
- créer un outil de référence aux pratiques, incluant les conditions gagnantes de mise en œuvre afin de favoriser des connaissances ;
- recenser et analyser les pratiques locales ou régionales qui visent la prévention et la stimulation du langage chez les 0-5 ans et plus particulièrement auprès des enfants vivant en milieu défavorisé ;
- mettre à profit les expertises et les savoir-faire des acteurs régionaux et locaux œuvrant dans le domaine de la petite enfance, afin d'identifier et de documenter les pratiques efficaces ;
- organiser une journée régionale, de type colloque, qui permettra de diffuser et partager les résultats du projet.



1000 jours pour savourer la vie ... et adopter de saines habitudes alimentaires

La Fondation OLO souhaite amener les familles, explicitement les parents et les enfants, et spécialement celles vivant en contexte de vulnérabilité, à adopter de saines habitudes alimentaires au cours de la période de 1000 jours couvrant la grossesse et les deux premières années de vie de l'enfant.

Pour mener à bien le projet 1000 jours pour savourer la vie, une attention particulière sera portée sur :

- la satisfaction des besoins alimentaires particuliers de l'enfant durant cette période ;
- le cheminement des parents, pour qui cette période charnière est l'occasion toute désignée pour se préparer à jouer le rôle de modèle et pour développer les habiletés nécessaires à l'adoption et au maintien de comportements alimentaires sains chez les enfants.

Les clientèles visées par le projet sont :

- les enfants à naître et les tout-petits jusqu'à 24 mois de vie ;
- les femmes enceintes, pères et parents de poupons et d'enfants jusqu'à environ 2 ans ;
- les professionnels du réseau de la santé et des services sociaux impliqués dans le programme OLO.



DES DÉMARCHES INSPIRANTES

Dans le cadre des activités de valorisation d'Avenir d'enfants, citons la réalisation et la diffusion de la première d'une série de capsules vidéo portant sur les démarches inspirantes de mobilisation vécues par des regroupements locaux de partenaires. Elles permettent de reconnaître et de valoriser le travail et le savoir-faire issus des regroupements et visent à inspirer les pratiques.

Les démarches retenues répondent aux critères de sélection suivants et s'inscrivent dans la démarche de valorisation mise en place par Avenir d'enfants :

1. S'inscrire dans la mission d'Avenir d'enfants ;
2. Favoriser le travail en collaboration des divers acteurs de la région ;
3. S'avérer inspirante par l'adhésion du milieu et des partenaires ;
4. S'inscrire dans une approche écosystémique ;
5. Rejoindre les parents.

Une première capsule intitulée *Le monde de Rico* est disponible sur notre site Internet à www.avenirdenfants.org.

UN SITE WEB AU SERVICE DES COMMUNAUTÉS, DES PARTENAIRES, DES PARENTS

Après trois années d'utilisation, le site Internet d'Avenir d'enfants a été revampé. La charte graphique a fait place à un nouveau design et à une architecture plus épurée. Conçu pour faciliter la navigation, le site est davantage accessible, plus riche en contenu et présente l'ensemble des activités soutenues par Avenir d'enfants. Tout comme c'est le cas pour la page Facebook d'Avenir d'enfants, il met en valeur les réalisations et le savoir-faire des partenaires.

Par ailleurs, depuis février 2013, parents, familles et intervenants du Québec peuvent en quelques clics en apprendre davantage sur les organisations qui agissent en petite enfance dans leur communauté. En effet, Avenir d'enfants a mis en ligne sur son site Internet un outil interactif, **En action partout au Québec**, constitué d'une carte géographique qui présente et situe les 140 regroupements locaux de partenaires soutenus par l'organisation, de même que les 2 000 organismes qui en sont membres. Il s'agit d'une véritable porte d'accès vers l'action en petite enfance qui, non seulement localise les regroupements locaux et leurs partenaires, mais décrit leurs initiatives.

**EN ACTION PARTOUT
AU QUÉBEC**
est constitué d'une carte
géographique qui présente
et situe les 140 regroupements
locaux de partenaires soutenus
par l'organisation, de même que
les 2 000 organismes
qui en sont membres.

LA COLLABORATION
entre *Avenir d'enfants*, *Réunir Réussir*,
le Réseau réussite Montréal
et la Chaire de recherche *VISAJ*
offre une belle occasion de consolider
les liens entre le milieu scolaire
et celui de la petite enfance.

LES GRANDES RENCONTRES SUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

AGIR TÔT. VISER LOIN!

En octobre 2011, le Groupe d'action pour la persévérance et la réussite scolaires du Québec - en partenariat avec la Chaire UQAC-Cégep de Jonquière sur les conditions de vie, la santé et les aspirations des jeunes (VISAJ) et en collaboration avec d'autres organisations - avait réuni plus de 900 personnes à l'occasion des 2^{es} Rencontres interrégionales sur la persévérance et la réussite scolaires (RIPS) à Québec. Cet événement rassemblait les acteurs du monde scolaire, institutionnel et communautaire pour dresser un état de la situation de la persévérance scolaire au Québec chez les jeunes de moins de 20 ans et discuter des solutions potentielles. Fort de ce succès retentissant, le Groupe d'action et ses partenaires ont été emballés par la proposition d'Avenir d'enfants d'aborder, pour la troisième édition, le sujet de la persévérance scolaire en y incluant les actions en petite enfance. Le Groupe a donc élargi le partenariat à des organisations clés en petite enfance et les a invitées à participer à l'organisation de l'événement.

Cette 3^e édition, qui porte désormais le nom de Grandes rencontres sur la persévérance scolaire, se déroulera à Montréal au Palais des congrès les 4, 5 et 6 novembre 2013. La collaboration entre Avenir d'enfants, Réunir Réussir, Réseau réussite Montréal et la Chaire de recherche VISAJ offre une belle occasion de consolider les liens entre le milieu scolaire et celui de la petite enfance, en plus d'établir l'importance de l'intervention précoce au moment de la transition vers l'école comme un élément incontournable de la persévérance scolaire et de la réussite éducative. Avenir d'enfants, le Réseau réussite Montréal et la Chaire VISAJ co-président l'organisation de cette rencontre.

REPRÉSENTATIONS ET ALLOCUTIONS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE EN 2012-2013

Représentations :

- Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaire au Québec;
- Comité directeur intersectoriel de l'EQDEM;
- Coprésidente pour l'organisation des Grandes rencontres sur la persévérance scolaire.

Présentations :

- *Workshop for Early Childhood Development Centers*, octobre 2012, Fredericton et Toronto;
- *Grand rassemblement – Go! On fonce!*, panel sur les arrimages comptant Avenir d'enfants, Québec en Forme et Réunir Réussir, Québec, mars 2012.

ÉVALUER L'ACTION

UN PLAN-CADRE ET UNE POLITIQUE D'ÉVALUATION

Le plan-cadre d'évaluation a été adopté par le conseil d'administration en 2012. Depuis le mois de février 2013, des consultations ont eu lieu pour permettre aux principaux intéressés de se l'approprier.

Afin de préciser davantage les modalités de mise en œuvre du plan-cadre, le conseil d'administration a adopté en mars 2013 une politique d'évaluation qui précise ses attentes. La politique expose les orientations générales de l'organisation en lien avec les principes, priorités et modalités d'application généraux et précise les attentes de l'organisation face aux regroupements. Y sont également définis, les rôles et responsabilités des divers intervenants et les modalités de soutien financier sont également présentées. Soulignons que le cadre de financement des projets sera modifié en conséquence.



DES ENQUÊTES COMME OUTILS DE TRAVAIL

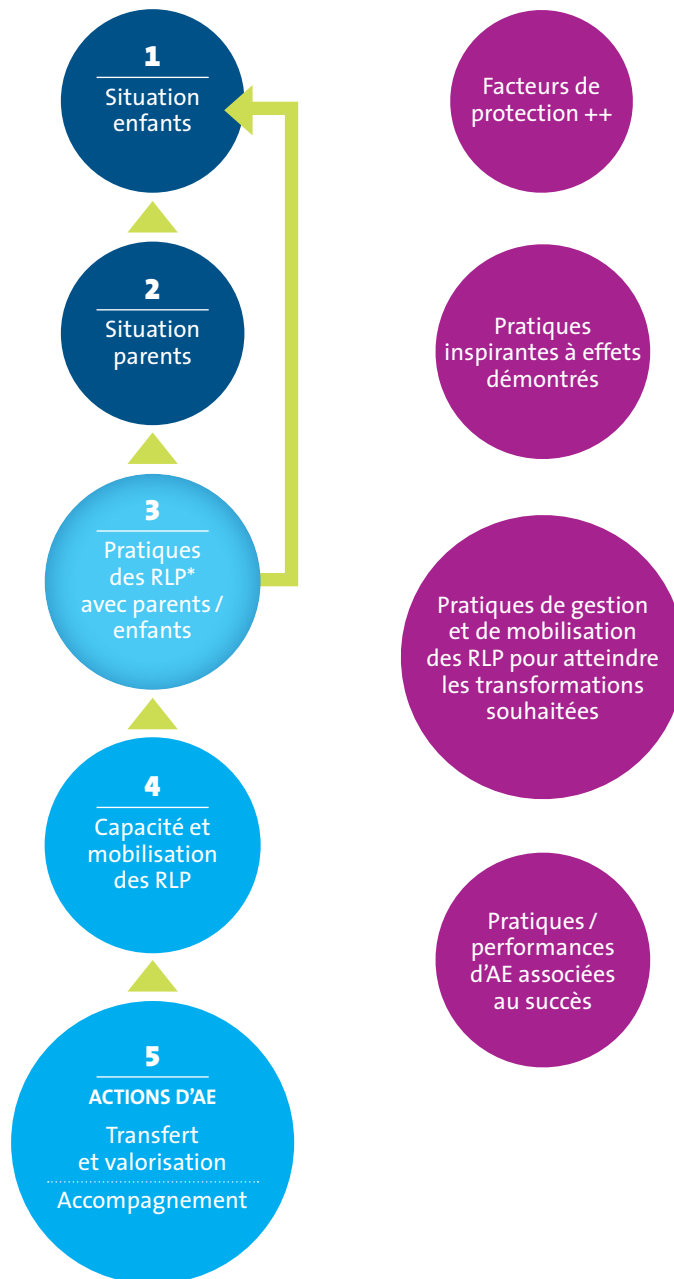
La collaboration avec divers ministères pour l'Enquête québécoise sur le développement de l'enfant à la maternelle (EQDEM) s'est poursuivie cette année. Avenir d'enfants a participé au comité scientifique et veille à ce que l'utilisation des résultats en région et dans les communautés puisse être maximisée.

Avenir d'enfants prépare par ailleurs une enquête portant sur les parents québécois qui visera à mesurer :

- leur degré de connaissances du développement de l'enfant et de l'importance d'agir tôt ;
- leur adoption de pratiques éducatives positives ;
- leur sentiment d'efficacité parentale ;
- leur perception du soutien reçu de la communauté ;
- leurs connaissances, utilisation et perception des ressources et services qui sont disponibles pour les familles.

Afin de réaliser cette enquête, un accord a été conclu avec un professeur de l'Université du Québec à Trois-Rivières, M. Carl Lacharité, et un comité d'experts regroupant des chercheurs, administrateurs, praticiens et parents impliqués dans le développement de la petite enfance.

STRUCTURE DU PROGRAMME D'ÉVALUATION



En commençant par le bas du diagramme ci-dessus, on constate que l'action d'AE en matière de mobilisation et de transfert et valorisation des connaissances aura pour effet de renforcer la capacité interne et externe des regroupements locaux à travailler en faveur des enfants en vue de leur assurer une entrée scolaire réussie. On formule également l'hypothèse que ce renforcement de leurs capacités interne et externe changera leurs pratiques avec les parents et les enfants et que ces changements auront un effet bénéfique sur ces derniers. Les cases à la droite identifient quels sont les objets de mesure associés à chacun des niveaux de causalité de ce modèle logique.

* Regroupements locaux de partenaires.

PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

UNE POLITIQUE DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

Dans un climat politique, social et économique où les attentes concernant la saine gestion des organisations sont de plus en plus élevées, Avenir d'enfants a décidé d'élaborer et de mettre en œuvre un cadre de gestion intégrée des risques (GIR). Ce cadre comprend notamment une politique qui couvre :

- tous les employés, dirigeants et administrateurs ;
- toutes les activités exécutées par le personnel d'Avenir d'enfants ;
- tous les risques stratégiques, opérationnels et financiers.

Elle a pour but de :

- mettre en place les encadrements requis afin de gérer les impacts potentiels des risques sur l'atteinte des objectifs d'Avenir d'enfants, sa planification stratégique ainsi que sur la réalisation de sa mission, sur la base des degrés de tolérance établis par la direction et approuvés par le conseil d'administration ;
- assurer une gestion explicite et continue des risques sur la base d'une compréhension commune du cadre de GIR mis en œuvre et de ses éléments principaux dont la taxonomie, les échelles d'évaluation, et les degrés de tolérance.

UN SONDAGE SUR LA VIE ORGANISATIONNELLE POUR PRENDRE LE POULS

À l'aube d'une nouvelle planification stratégique, Avenir d'enfants a cru bon de mener un sondage auprès des employés afin de recueillir leur appréciation de la vie organisationnelle. Des groupes de discussion ont été tenus pour obtenir la contribution des employés et gestionnaires à l'élaboration d'un questionnaire, dont le taux de réponse a atteint 90%, ce qui témoigne de l'engagement des employés envers l'organisation. Les résultats ont par la suite été communiqués aux membres du conseil d'administration, du comité de direction et aux employés. Le plan d'action qui sera mis en place tiendra compte des conclusions de cette étude.





FORMATION DU PERSONNEL

En tant qu'organisation apprenante, Avenir d'enfants mise depuis sa création sur la formation et le perfectionnement de son personnel. Plus de 800 heures de formation ont été données aux 72 employés. Les thèmes des principales sessions de groupe ont été la démarche partenariale écosystémique, les habiletés politiques et la gestion du temps (Outlook). Pour ce qui est des formations individuelles, les thèmes suivants ont notamment été abordés :

- mobilisation et développement des communautés ;
- *coaching* des individus et des groupes ;
- relations humaines ;
- ressources humaines ;
- gestion de projets ;
- rédaction ;
- évaluation de programmes ;
- bureautique.

GPS POUR MIEUX LOCALISER L'INFORMATION

L'optimisation des communications internes est un défi de tous les instants pour une organisation déployée à travers le Québec. En 2012-2013, Avenir d'enfants a amélioré son Intranet désigné sous le nom de GPS par le personnel. Il sert de soutien au développement de nos ressources, permet de créer des liens entre collègues et aide à la cohésion de leurs interventions. Outil privilégié pour faciliter une circulation optimale de l'information à l'interne, il est conçu pour accroître l'efficacité des opérations et favoriser le travail collaboratif.



EN ROUTE VERS 2019!

La première planification stratégique d'Avenir d'enfants couvrait les années 2010 à 2013. L'heure est maintenant venue de faire le bilan de cette période qui a vu naître et grandir l'organisation et, au fil des mois, se consolider.

Lors de la création d'Avenir d'enfants, il était trop tôt pour mesurer et évaluer l'effet sur les enfants, leurs parents et leurs communautés, des actions mises de l'avant par les partenaires locaux. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. C'est pourquoi Avenir d'enfants entreprend au cours de l'année 2013 une démarche d'évaluation qui permettra de documenter les conditions gagnantes qui caractérisent les pratiques favorisant la mobilisation des communautés locales et qui renforcent leur capacité d'agir en faveur des tout-petits. Cette démarche permettra également aux communautés de faire le point sur l'état de leur mobilisation et de leurs actions ainsi que de poser un diagnostic sur celles qui doivent être maintenues, arrêtées ou modifiées. Elle offrira enfin un éclairage unique de l'action en petite enfance au Québec et fera œuvre utile en nourrissant les réflexions des décideurs et des chercheurs dans les années à venir ici et, pourquoi pas, à l'étranger. L'exercice de réalisation de la 2^e planification stratégique (2014-2019) se déroulera ainsi avec, en trame de fond, une analyse des expériences et ajustements vécus au cours des trois premières années consacrées à la mise en place d'Avenir d'enfants.

En parallèle, l'organisation verra à raffiner ses pratiques afin de constituer encore davantage un levier utile aux organisations œuvrant en petite enfance. Par exemple, le financement des projets en transfert et appropriation de connaissances fonctionnera désormais par appel de propositions, le but étant de s'assurer que cette stratégie d'action soit en réel soutien aux besoins exprimés par les partenaires locaux. De plus, et toujours dans cet objectif, Avenir d'enfants intensifiera le rayonnement des démarches de mobilisation vécues dans les milieux afin que tous puissent s'en inspirer et peut-être bonifier les modes de fonctionnement. Elle rendra également disponibles des outils permettant de jeter des ponts entre les résultats de la recherche en petite enfance et en mobilisation et les actions sur le terrain. Tout ceci alors que se poursuivront les formations sur la démarche partenariale écosystémique auprès des partenaires. En 2015, tous les regroupements locaux auront été formés à cette démarche.

AVENIR D'ENFANTS
entreprind au cours de l'année 2013
une démarche d'évaluation qui permettra
de documenter les conditions gagnantes
qui caractérisent les pratiques favorisant
la mobilisation des communautés locales
et qui renforcent leur capacité d'agir
en faveur des tout-petits.

Les efforts d'arrimage avec Québec en Forme et Réunir Réussir se poursuivront avec plus d'intensité, lorsque possible, afin de faire converger au maximum les actions en soutien aux partenaires locaux et régionaux car, en définitive, l'objectif que nous poursuivons est commun à chacune de nos organisations : mieux outiller les enfants, les jeunes et les parents afin de leur offrir un meilleur avenir.

ANNEXES

ANNEXE I : OCTROIS FINANCIERS EN 2012-2013

Les tableaux suivants présentent des données pour la période du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013 ainsi que des données cumulatives depuis la création d'Avenir d'enfants en 2009. Ils font état de la progression du déploiement des communautés locales et de l'ampleur du soutien financier pour l'année 2012-2013 ainsi que depuis les débuts d'Avenir d'enfants. Les tableaux offrent également une vue d'ensemble des avant-projets et projets en acquisition et transfert de connaissances soutenus et financés.

TABLEAU DES MONTANTS OCTROYÉS PAR LE CA – REGROUPEMENTS LOCAUX DE PARTENAIRES

TERRITOIRE	REGROUPEMENT LOCAL DE PARTENAIRES	NOMBRE DE PARTENAIRES	DÉCISION D'OCTROI DU CA – ANNÉE FINANCIÈRE 2012-2013	DÉCISION D'OCTROI DU CA – CUMULATIF 2009-2012 (*)
Centre	Beauharnois-Salaberry	13	162 311 \$	520 960 \$
Centre	Brossard/St-Lambert	18	120 075 \$	315 075 \$
Centre	Cowansville	18	151 515 \$	484 963 \$
Centre	Des Chenaux	5	84 714 \$	84 714 \$
Centre	Farnham	12	124 848 \$	337 893 \$
Centre	Haut-Saint-François	16	25 000 \$	52 000 \$
Centre	Haut-Saint-Laurent	10	153 000 \$	531 700 \$
Centre	Haute-Yamaska (Granby)	18	199 074 \$	492 385 \$
Centre	Jardins-de-Napierville	8	19 888 \$	19 888 \$
Centre	Kahnawake	20	53 120 \$	53 120 \$
Centre	Longueuil	37	175 000 \$	525 000 \$
Centre	Magog	19	194 291 \$	585 469 \$
Centre	Maskinongé	8	19 787 \$	19 787 \$
Centre	Mékinac	6	45 717 \$	45 717 \$
Centre	MRC Arthabaska et MRC de l'Érable	22	179 585 \$	199 585 \$
Centre	MRC Bécancour	9	337 063 \$	362 063 \$
Centre	MRC Coaticook	18	431 458 \$	484 458 \$
Centre	MRC d'Acton	11	99 750 \$	119 750 \$
Centre	MRC des Maskoutains	16	122 366 \$	261 076 \$
Centre	MRC des Sources	27	180 191 \$	603 380 \$
Centre	MRC du Granit	12	99 859 \$	145 328 \$
Centre	MRC Nicolet-Yamaska	11	52 750 \$	52 750 \$
Centre	MRC Pierre-De Saurel	26	180 733 \$	601 611 \$
Centre	MRC Roussillon (Table PE Kateri)	15	50 107 \$	50 107 \$
Centre	Rouville-Richelieu	14	118 355 \$	235 751 \$
Centre	Saint-Hubert	19	153 715 \$	173 215 \$

TABLEAU DES MONTANTS OCTROYÉS PAR LE CA – REGROUPEMENTS LOCAUX DE PARTENAIRES (SUITE)

TERRITOIRE	REGROUPEMENT LOCAL DE PARTENAIRES	NOMBRE DE PARTENAIRES	DÉCISION D'OCTROI DU CA – ANNÉE FINANCIÈRE 2012-2013	DÉCISION D'OCTROI DU CA – CUMULATIF 2009-2012 (*)
Centre	Shawinigan	13	103 852\$	222 556\$
Centre	Sherbrooke Est	12	152 196\$	445 491\$
Centre	Trois-Rivières	36	134 869\$	158 869\$
Centre	Val-Saint-François	nd	25 000\$	50 751\$
Centre	Vallée du Richelieu (Patriotes)	21	170 663\$	194 412\$
Centre	Vaudreuil Soulanges	nd	47 928\$	47 928\$
Centre	Waterloo	15	145 324\$	488 852\$
Est	Agglomération Îles-de-la-Madeleine	17	71 843\$	91 843\$
Est	Avignon - Bonaventure	14	45 929\$	70 929\$
Est	Basse-Ville (Saint-Roch Saint-Sauveur)	27	250 154\$	386 977\$
Est	Beauport	6	50 164\$	50 164\$
Est	Charlevoix	22	50 614\$	75 614\$
Est	Côte-de-Gaspé	nd	25 000\$	25 000\$
Est	Duburger-Les Saules	9	109 603\$	129 603\$
Est	Haute-Côte-Nord	9	128 217\$	128 217\$
Est	Haute-Gaspésie	7	96 185\$	115 859\$
Est	Jonquière	nd	25 000\$	25 000\$
Est	Les Etchemins	9	73 473\$	73 473\$
Est	Lévis	21	131 705\$	149 260\$
Est	Limoilou	37	158 970\$	469 446\$
Est	Manicouagan	nd	25 000\$	25 000\$
Est	Maria-Chapdelaine	17	160 015\$	270 839\$
Est	Minganie	10	118 308\$	138 308\$
Est	MRC des Appalaches	12	106 288\$	126 288\$
Est	MRC de Bellechasse	10	152 436\$	255 820\$
Est	MRC de Kamouraska	9	115 455\$	189 480\$
Est	MRC de Montmagny-L'Islet	17	228 547\$	396 978\$
Est	MRC de Portneuf	13	130 111\$	149 514\$
Est	MRC de Rivière-du-Loup	15	54 957\$	74 957\$
Est	MRC Domaine-du-Roy	14	129 325\$	263 652\$
Est	MRC Lac-Saint-Jean (Masteuiatsh)	7	39 022\$	74 864\$
Est	MRC Lac-Saint-Jean Est	14	69 822\$	89 822\$
Est	MRC Les Basques	6	95 291\$	149 774\$
Est	MRC de Matane	9	112 146\$	375 945\$
Est	MRC de la Matapédia	10	103 037\$	330 614\$
Est	MRC de la Mitis	8	82 434\$	337 996\$
Est	MRC de la Nouvelle-Beauce	12	300 623\$	325 623\$
Est	MRC Robert-Cliche et Beauce-Sartigan	16	141 698\$	278 617\$

TABLEAU DES MONTANTS OCTROYÉS PAR LE CA – REGROUPEMENTS LOCAUX DE PARTENAIRES (SUITE)

TERRITOIRE	REGROUPEMENT LOCAL DE PARTENAIRES	NOMBRE DE PARTENAIRES	DÉCISION D'OCTROI DU CA – ANNÉE FINANCIÈRE 2012-2013	DÉCISION D'OCTROI DU CA – CUMULATIF 2009-2012 (*)
Est	MRC Témiscouata	8	176 281\$	588 201\$
Est	Pessamit	7	15 511\$	15 511\$
Est	Port-Cartier	7	102 448\$	102 448\$
Est	Quartiers de Haute-Ville	21	51 059\$	66 540\$
Est	Rimouski	12	106 701\$	220 880\$
Est	Rocher-Percé	33	86 743\$	86 743\$
Est	Sainte-Foy	10	41 960\$	86 910\$
Est	Secteur Chicoutimi	15	81 797\$	101 797\$
Est	Secteur La Baie/Bas Saguenay Sud	11	127 109\$	147 109\$
Est	Sept-Îles	8	90 370\$	110 370\$
Montréal	Ahuntsic	24	174 025\$	524 025\$
Montréal	Anjou	20	218 127\$	506 141\$
Montréal	Bordeaux-Cartierville	24	160 080\$	449 010\$
Montréal	Cavendish	nd	25 000\$	25 000\$
Montréal	Hochelaga-Maisonneuve	40	139 859\$	416 092\$
Montréal	Lac-Saint-Louis	nd	25 000\$	25 000\$
Montréal	Lachine	15	279 215\$	304 215\$
Montréal	LaSalle	19	91 539\$	109 539\$
Montréal	Mercier-Est	19	223 606\$	612 212\$
Montréal	Mercier-Ouest	16	169 107\$	305 290\$
Montréal	Montréal-Nord	nd		20 000\$
Montréal	Parc-Extension	nd	25 000\$	25 000\$
Montréal	Petite-Patrie	nd	25 000\$	25 000\$
Montréal	Pierrefonds-Roxboro	15	759 607\$	1 112 170\$
Montréal	Pointe-de-l'Île	36	214 755\$	577 027\$
Montréal	Rivière des Prairies	21	219 000\$	594 000\$
Montréal	Rosemont	19	47 118\$	47 118\$
Montréal	Saint-Henri/Petite-Bourgogne	23	274 000\$	684 667\$
Montréal	Saint-Laurent	14	286 383\$	597 169\$
Montréal	Saint-Léonard	18	217 191\$	335 762\$
Montréal	Saint-Michel	32	236 307\$	656 969\$
Montréal	Villeray	16	80 236\$	124 048\$
Ouest	Lachute	15	169 378\$	478 350\$
Ouest	Abitiwinni (Pikogan)	5	15 872\$	72 830\$
Ouest	Aylmer	14	111 424\$	186 544\$
Ouest	Chomedey	nd		25 000\$
Ouest	Cœur des Vallées	17	89 412\$	140 826\$
Ouest	Colline en forme	10		125 734\$

TABLEAU DES MONTANTS OCTROYÉS PAR LE CA – REGROUPEMENTS LOCAUX DE PARTENAIRES (SUITE)

TERRITOIRE	REGROUPEMENT LOCAL DE PARTENAIRES	NOMBRE DE PARTENAIRES	DÉCISION D'OCTROI DU CA – ANNÉE FINANCIÈRE 2012-2013	DÉCISION D'OCTROI DU CA – CUMULATIF 2009-2012 (*)
Ouest	Deux-Montagnes Mirabel Sud	21	153 110\$	546 290\$
Ouest	Est de Laval (Jeun'Est en forme)	17	125 748\$	179 741\$
Ouest	Gatineau Ouest (Promenades)	17	200 274\$	605 566\$
Ouest	Hull en santé	13	47 502\$	47 502\$
Ouest	Joliette	15	78 266\$	78 266\$
Ouest	La Plaine	nd		169 458\$
Ouest	Marigot	nd	25 000\$	25 000\$
Ouest	Matawinie	18	239 625\$	239 625\$
Ouest	Mirabel	nd	25 000\$	25 000\$
Ouest	Mont-Laurier Rivière-Rouge	13	175 147\$	421 486\$
Ouest	MRC Abitibi Est	10	78 434\$	153 833\$
Ouest	MRC Abitibi Ouest	35	94 982\$	94 982\$
Ouest	MRC d'Autray	28	78 616\$	78 616\$
Ouest	MRC de Témiscamingue	6	93 851\$	113 851\$
Ouest	MRC des Laurentides	10	143 682\$	456 145\$
Ouest	MRC de Montcalm	16	186 197\$	505 627\$
Ouest	MRC du Pontiac	16	184 742\$	204 742\$
Ouest	MRC Thérèse-De Blainville	12	202 185\$	251 185\$
Ouest	MRC Vallée-de-l'Or	17	204 271\$	341 997\$
Ouest	Ouest de Laval (Ste Dorothée)	29	146 753\$	239 076\$
Ouest	Pays-d'en-Haut	10	132 253\$	391 136\$
Ouest	Rouyn-Noranda	7	93 757\$	93 757\$
Ouest	Sainte-Rose/Fabreville	31	87 994\$	131 621\$
Ouest	Saint-Jérôme	13	102 304\$	424 737\$
Ouest	Vallée-de-la-Gatineau	10	203 945\$	523 218\$
Total		1810	15 955 334\$	31 585 784\$

(*) Le cumul des décisions d'octroi 2009-2013 n'inclue pas les transferts d'actifs entre la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) et Avenir d'enfants (AE). Aux décisions d'octroi du CA d'AE, des subventions décidées antérieurement par le CA de la FLAC ont été assumées en partie par AE en fonction d'une entente de transfert d'actifs (incluant les engagements contractuels de subventions) liée à la création d'AE.

TERRITOIRE	NOMBRE DE REGROUPEMENTS	SOMME DES DÉCISIONS D'OCTROI DU CA – ANNÉE FINANCIÈRE 2012-2013	SOMME DES DÉCISIONS D'OCTROI DU CA – CUMULATIF 2009-2013 (*)
Centre	33	4 314 104\$	8 966 604\$
Est	41	4 261 351\$	7 171 985\$
Montréal	22	3 890 155\$	8 075 454\$
Ouest	30	3 489 724\$	7 371 741\$
Total	126	15 955 334\$	31 585 784\$

126 regroupements étaient financés par Avenir d'enfants au cours de l'année 2012-2013.

DÉCISIONS D'OCTROI DU CA – INSTANCES RÉGIONALES

INSTANCE RÉGIONALE	DÉCISION D'OCTROI – ANNÉE FINANCIÈRE 2011-2012	DÉCISION D'OCTROI – CUMULATIF 2010-2012
Bas-Saint-Laurent	50 000\$	100 000\$
Capitale-Nationale	–	50 000\$
Côte-Nord	50 000\$	50 000\$
Gaspésie	50 000\$	50 000\$
Lanaudière	50 000\$	100 000\$
Laval	50 000\$	50 000\$
Montréal	50 000\$	150 000\$
Outaouais	50 000\$	50 000\$
Saguenay–Lac-Saint-Jean	50 000\$	50 000\$
Total	400 000\$	650 000\$



DÉCISIONS D'OCTROIS DU CA – ALLIANCES STRATÉGIQUES, VALORISATION ET COMMUNICATION

PROJETS ALLIANCES STRATÉGIQUES	PROMOTEUR	OCTROI - ANNÉE FINANCIÈRE 2012-2013	OCTROI - CUMULATIF 2010-2013
Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM)	Institut de la statistique du Québec et autres partenaires	–	1 002 698 \$
Forum Tous pour eux 2013	Réseau Réussite Montréal	550 000 \$	550 000 \$
Semaine québécoise de la famille	Réseau pour un Québec Famille	–	70 000 \$
Série TV 1,2,3... Géant	Télé-Québec	–	1 000 000 \$
Total		550 000 \$	2 622 698 \$

DÉCISIONS D'OCTROIS DU CA – STRATÉGIE AUTOCHTONE

STRATÉGIE AUTOCHTONE	OCTROI - ANNÉE FINANCIÈRE 2012-2013	OCTROI - ANNÉE FINANCIÈRE 2012-2013	OCTROI - CUMULATIF 2010-2013
Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)	Frais de fonctionnement et soutien aux regroupements (2012-2013 et 2013-2014)	683 925 \$	683 925 \$
Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)	Forum Premières Nations 2013	91 300 \$	91 300 \$
Total		775 225 \$	775 225 \$



TABLEAU DES DÉCISIONS D'OCTROI DEPUIS LA CRÉATION D'AVENIR D'ENFANTS – TRANSFERT ET APPROPRIATION DES CONNAISSANCES

DURÉE (MOIS)	TYPE DE PROJET	PROMOTEUR	NOM DU PROJET	TOTAL
66	Projet	Fédération québécoise des organismes communautaires famille	Comprendre, développer et agir /Projet Agora	4 569 780 \$
48	Projet	Cégep de St-Jérôme	Jeux d'enfants	2 750 000 \$
36	Projet	Carrefour action municipale famille	Municipalités Amies des enfants (MAE)	135 000 \$
36	Projet	Centre d'Amitié Autochtone de Val-d'Or, Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or, Centre Jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue	Abinodjic (Clinique Minowé)	388 668 \$
48	Projet	Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	Prévention de la violence et des agressions dans les communautés (PVAC)	282 905 \$
42	Projet	Fondation du Dr Julien	Pédiatrie sociale en communauté	1 520 000 \$
75	Projet	Université du Québec en Outaouais	Initiative Amis des pères	2 594 649 \$
12	Avant-projet	Ville de Montréal	Projet d'animation en ÉLÉ	20 000 \$
26	Projet	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et Regroupement des Centres de la Petite enfance de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec	Portés par la qualité (phases 2 et 3)	148 825 \$
27	Projet	Association des Haltes-garderie communautaires du Québec	Formation d'appropriation...	272 800 \$
24	Projet	Association québécoise des centres de la petite enfance	Fonction qualité (phase 1)	2 491 641 \$
15	Projet	Institut national de santé publique du Québec	Guide mieux vivre 2-5 ans	53 400 \$
36	Projet	Direction de la santé publique de Montréal	Enquête sur l'expérience préscolaire...	197 000 \$
37	Projet	Horizon 0-5 (Regroupement des centres de la petite enfance de l'Île de Montréal)	Partage dynamique des initiatives.../ en action pour les familles isolées	314 590 \$

**TABLEAU DES DÉCISIONS D'OCTROI DEPUIS LA CRÉATION D'AVENIR D'ENFANTS –
TRANSFERT ET APPROPRIATION DES CONNAISSANCES (SUITE)**

DURÉE (MOIS)	TYPE DE PROJET	PROMOTEUR	NOM DU PROJET	TOTAL
12	Projet	Université de Montréal	Projet AIDES	448 705 \$
60	Projet	Maison Bleue	Évaluation et diffusion de l'approche	500 000 \$
36	Projet	Association des centres jeunesse du Québec	Ma famille, ma communauté	1 105 528 \$
75	Projet	Fondation OLO	Un bon départ dans la vie... , et Trousse 2.0/1000 jours pour savourer la vie	3 030 000 \$
24	Projet	Vivre Saint-Michel en santé	Communauté St-Michel	65 000 \$
34	Projet	Réseau des centres de ressources périnatales du Québec	Projet Victoires (phase 1)	150 000 \$
12	Avant-projet	Centre de santé et de services sociaux de la Montagne - Équipe de recherche et d'intervention transculturelles	Jouer et se raconter pour appartenir	13 722 \$
48	Projet	Université Laval et Regroupement des Centres de la Petite enfance de l'Abitibi-Témiscamingue	Portés par la qualité (nourrissons 0-30 mois)	324 685 \$
12	Projet	Université du Québec à Trois-Rivières	Carrefour national en éducation à la petite enfance	19 102 \$
12	Avant-projet	Groupe de travail sur le développement et la stimulation du langage en Montérégie	Stimulation du langage en Montérégie	20 000 \$
9	Avant-projet/Projet	Association québécoise des centres de la petite enfance	Alliance stratégique (AQCPE, AE et centre de transfert)	150 000 \$
Total				21 566 000 \$

ANNEXE II : ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

SOCIÉTÉ DE GESTION DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS

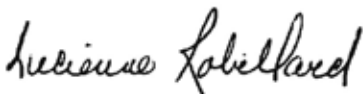
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 mars 2013, avec information comparative de 2012

	2013	2012
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 586 052 \$	6 854 497 \$
Débiteurs	470 041	1 449 560
Frais payés d'avance	25 087	41 400
Stocks – matériel jeux d'enfants	697 223	795 943
	36 778 403	9 141 400
Placements	25 000 000	55 218 657
Immobilisations corporelles	362 225	382 896
	62 140 628 \$	64 742 953 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	2 234 321 \$	876 262 \$
Apports reportés	58 846 859	62 687 852
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	362 225	382 896
Apports reportés afférents aux stocks – matériel jeux d'enfants	697 223	795 943
	59 906 307	63 866 691
ACTIFS NETS	-	-
	62 140 628 \$	64 742 953 \$

Les états financiers audités complets sont disponibles sur demande.

Au nom du Conseil,



Lucienne Robillard
Administratrice



Guy Brochu
Administrateur

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice clos le 31 mars 2013, avec information comparatives de 2012

	2013	2012
PRODUITS		
Contributions pour les activités	25 434 307 \$	17 938 137 \$
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	94 024	97 233
Revenus de placements	1 232 905	832 741
Apports afférents au matériel jeux d'enfants	98 720	63 658
	26 859 956	18 931 769
CHARGES		
Dotation Communautés	11 608 282	7 253 331
Dotation Transfert de connaissances	6 630 699	3 838 911
	18 238 981	11 092 242
Soutien aux communautés et Transfert de connaissances		
Salaires et avantages sociaux	4 647 364	4 529 392
Honoraires	247 840	71 414
Déplacements et représentation	301 494	270 008
Frais indirects	305 662	282 061
Amortissement des immobilisations corporelles	54 841	49 878
	5 557 201	5 202 753
Total Soutien aux communautés et Transfert de connaissances	23 796 182	16 294 995
Frais généraux et d'administration		
Salaires et avantages sociaux	1 854 649	1 474 592
Honoraires	773 955	733 423
Déplacements et représentation	42 589	31 851
Frais indirects	353 398	349 553
Amortissement des immobilisations corporelles	39 183	47 355
	3 063 774	2 636 774
Total des charges	26 859 956	18 931 769
Excédent des produits sur les charges et actifs nets à la fin de l'exercice	- \$	- \$





AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

www.avenirdenfants.org | 1 866 901.2187



3 ÉTATS FINANCIERS DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS

ÉTATS FINANCIERS (non vérifiés)

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013

TABLE DES MATIÈRES

ÉTATS FINANCIERS	Page
Résultats et variation de l'actif financier net.....	1
Situation financière.....	2
Notes complémentaires.....	3

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS
ÉTATS DES RÉSULTATS ET DE LA VARIATION DE
L'ACTIF FINANCIER NET (non vérifiés)
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>
	Budget		
REVENUS			
Taxes à la consommation - Tabac	15 000 000	15 000 000	\$ 15 000 000 \$
Intérêts sur le fonds consolidé du revenu	40 967	44 276	40 528
	<u>15 040 967</u>	<u>15 044 276</u>	<u>\$ 15 040 528</u> \$
CHARGES			
Subvention pour le développement des jeunes enfants	<u>15 000 000</u>	<u>10 000 000</u>	<u>\$ 15 000 000</u> \$
EXCÉDENT ANNUEL	<u>40 967</u>	<u>5 044 276</u>	<u>40 528</u>
ACTIF FINANCIER NET AU DÉBUT	<u>7 566 079</u>	<u>7 566 079</u>	<u>7 525 551</u>
ACTIF FINANCIER NET À LA FIN	<u><u>7 607 046</u></u>	<u><u>12 610 355</u></u>	<u><u>\$ 7 566 079</u></u> \$

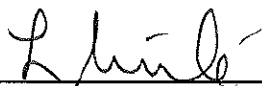
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non vérifié)
AU 31 MARS 2013

	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2013</u>	<u>31 mars 2012</u>	
	Budget			
ACTIFS FINANCIERS				
Intérêts courus à recevoir	10 127	13 256	\$ 10 285	\$
Avances au Fonds général	<u>7 596 919</u>	<u>12 597 099</u>	<u>7 555 794</u>	
	<u>7 607 046</u>	<u>12 610 355</u>	\$ <u>7 566 079</u>	\$
PASSIF				
	<u>-</u>	<u>-</u>	\$ <u>-</u>	\$
ACTIF FINANCIER NET	<u>7 607 046</u>	<u>12 610 355</u>	\$ <u>7 566 079</u>	\$
ACTIF NON FINANCIER	<u>-</u>	<u>-</u>	\$ <u>-</u>	\$
EXCÉDENT CUMULÉ	<u>7 607 046</u>	<u>12 610 355</u>	\$ <u>7 566 079</u>	\$

Obligations contractuelles (note 3)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



 Line Bérubé, sous-ministre

1. CONSTITUTION ET OBJET

Le Fonds, fonds spécial constitué par la Loi instituant le Fonds pour le développement des jeunes enfants et modifiant la Loi instituant le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie, en date du 30 septembre 2009, a débuté ses activités le 2 décembre 2009. Il est administré par le ministère de la Famille.

Le Fonds a pour mission de contribuer à la réalisation de la mission de la ministre de la Famille, en soutenant le développement global des enfants âgés de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté, afin de favoriser la réussite de leur entrée scolaire et la poursuite de leur scolarité.

Le Fonds est affecté au financement d'activités, de projets et d'initiatives visant à favoriser le plus tôt possible le développement global de ces enfants tout en reconnaissant le rôle prépondérant des parents, à soutenir les parents, dès la grossesse, en leur procurant les outils les plus susceptibles de contribuer à ce développement et à soutenir l'innovation de même que l'acquisition et le transfert de connaissances en ces matières.

Les surplus du fonds existant à la date de cessation d'effet de l'article 1 sont virés au fonds général et sont affectés au financement de mesures complémentaires conformes aux objets du Fonds pour le développement des jeunes enfants, déterminées par le gouvernement et selon les modalités qu'il établit.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Le Fonds pour le développement des jeunes enfants dresse ses états financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements présentés dans ces états financiers sont fondés, lorsque requis, sur des estimations et sur le jugement rigoureux de la direction.

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'année financière au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les transferts sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle surviennent les faits qui leur donnent lieu, dans la mesure où les transferts ont été autorisés.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS
NOTES COMPLÉMENTAIRES (non vérifiées)
31 MARS 2013

3. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, le Fonds s'est engagé à verser à la Société de gestion du Fonds pour le développement des jeunes enfants une subvention d'un montant de 102 500 000 \$ (2012 - 112 500 000 \$). Les obligations contractuelles liées à cet engagement pour les prochains exercices s'élèvent à :

2014	-	\$
2015	15 000 000	
2016	15 000 000	
2017	15 000 000	
2018	15 000 000	
	<u>60 000 000</u>	
2019-2020	42 500 000	
	<u><u>102 500 000</u></u>	\$

4. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds conclut des opérations commerciales avec les apparentés dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

4

**ENTENTE DE MODIFICATION AU PROTOCOLE
DE PARTENARIAT**

ENTENTE DE MODIFICATION AU PROTOCOLE D'ENTENTE DU 1^{ER} OCTOBRE 2009
conclue pour valoir à compter du 1^{er} octobre 2012

ENTRE : **LA MINISTRE DE LA FAMILLE**, pour et au nom du gouvernement du Québec,
agissant par madame Line Bérubé, sous-ministre
(ci-après la « **Ministre** »)

ET : **LA FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON**, personne morale à but non
lucratif dûment constituée dont le siège social est situé au 2001, avenue McGill
College, bureau 1000, Montréal (Québec) H3A 1G1, représentée aux fins des
présentes par monsieur Claude Chagnon, président, dûment autorisé, tel qu'il le
déclare
(ci-après la « **Fondation** »)

ATTENDU QUE la Ministre et la Fondation (collectivement les « **Partenaires** ») ont signé un
protocole d'entente pour valoir à compter du 1^{er} octobre 2009 jusqu'au 30 septembre 2019, en
vertu duquel la Ministre et la Fondation verseront respectivement à la Société de gestion du
fonds pour le développement des jeunes enfants (la « **Société de gestion** ») la somme de
150 000 000 \$ et la somme de 250 000 000 \$, à raison, annuellement, de 15 000 000 \$ par la
Ministre et de 25 000 000 \$ par la Fondation;

ATTENDU QUE le protocole d'entente précité a été modifié par une entente conclue pour valoir
en date du 1^{er} octobre 2011 (ce protocole d'entente, tel que modifié, est ci-après appelé
l'« **Entente de partenariat** ») de façon à ce que la contribution monétaire de la Fondation soit
réduite à 245 000 000 \$, à être versée au moyen de versements annuels de 25 000 000 \$ pour
chaque année de la durée de l'Entente de partenariat, à l'exception des années 2011-2012 et
2012-2013 pour lesquelles les versements seront de 22 500 000 \$ chacun, et ce, afin de tenir
compte d'une contribution autre que monétaire de la Fondation, soit la réalisation d'une
campagne sociétale *Naître et grandir* pendant les années 2011-2012 et 2012-2013;

ATTENDU QUE la Fondation désire lancer une nouvelle campagne sociétale intitulée *Naître et
grandir* pour les années 2013 à 2015 qui vise à favoriser la réussite éducative en faisant valoir
l'importance de la stimulation précoce et globale de l'enfant de moins de 3 ans sur son
développement, ainsi que le rôle essentiel des parents et de l'entourage;

ATTENDU QUE le message de cette nouvelle campagne sociétale est compatible avec la
mission et les préoccupations respectives des deux Partenaires;

ATTENDU QUE les Partenaires s'entendent pour réduire à nouveau la contribution de la
Fondation à l'Entente de partenariat de 2 500 000 \$ par an pour les années 2013-2014 et
2014-2015 en contrepartie de la réalisation de la nouvelle campagne sociétale *Naître et grandir
2013-2015* par la Fondation;

ATTENDU QU'en raison de surplus de liquidités que la Société de gestion accumule de temps à
autre, les Partenaires désirent pouvoir suspendre leurs versements respectifs et réévaluer le
mode de versement de leur contribution à la suite de l'étude de l'état des liquidités de la Société
de gestion.

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. La première phrase du premier alinéa de l'article 2.2 de l'Entente de partenariat est modifiée pour se lire dorénavant comme suit :

« Le Ministre et la Fondation consacreront respectivement à ce Partenariat la somme de 150 000 000 \$ et la somme de 240 000 000 \$, à raison, annuellement, de 15 000 000 \$ par le Ministre et de 25 000 000 \$ par la Fondation, pour l'ensemble des années comprises dans la durée du Partenariat, à l'exception des années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 pour lesquelles la Fondation contribuera 22 500 000 \$ annuellement. »

2. Le dernier alinéa de l'article 2.2 de l'Entente de partenariat est remplacé par ce qui suit :


« Selon l'état des liquidités de la Société de gestion, les Partenaires, d'un commun accord, peuvent suspendre leurs versements respectifs pour une ou plusieurs périodes qu'ils déterminent. Les sommes non versées pendant une période de suspension peuvent notamment être reportées sur les versements suivant la fin de la période de suspension ou être versées à la Société de gestion dans les jours précédant la fin de leur engagement respectif (et dans le cas du Ministre, avant la fin de la date de cessation des effets de la Loi), selon la décision commune des Partenaires. En l'absence d'une telle entente, les sommes reportées sont versées à la Société de gestion dans les jours précédant la fin de leur engagement respectif (et dans le cas du Ministre, avant la fin de la date de cessation des effets de la Loi). »

EN FOI DE QUOI les parties ont signé la présente entente de modification en double exemplaire aux dates et aux lieux suivants.

LA MINISTRE DE LA FAMILLE

Date : 30 mai 2013


Lieu : Québec

Par : 
Line Bérubé, sous-ministre

LA FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON

Date : 30 mai 2013

Lieu : Québec

Par : 
Claude Chagnon, président

